

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-C)

Numéro de gestion : 2007 B 04507 Numéro SIREN : 494 605 488 Nom ou dénomination : FORSEE POWER
--

Ce dépôt a été enregistré le 02/07/2021 sous le numéro de dépôt 53382

FORSEE POWER

Société par Actions Simplifiée

54-56, Avenue Hoche

75 008 - PARIS

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2020

Deloitte & Associés
6, place de la Pyramide
92908 - Paris-La Défense Cedex

Cabinet Jean Lebit
18, avenue du 8 mai 1945
95200 - Sarcelles

FORSEE POWER

Société par Actions Simplifiée

54-56, Avenue Hoche

75 008 - PARIS

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2020

Aux Associés de la société FORSEE POWER

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société FORSEE POWER SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des Commissaires aux Comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de Commerce et par le Code de Déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Votre société comptabilise en immobilisations incorporelles les frais de développement répondant aux critères prévus par les règles et principes comptables, selon les modalités décrites aux paragraphes (b) « Frais de recherche et développement » de la note 4.1.2. « Utilisations d'estimations de la Direction » et 4.3.3. « Frais de développement » de la note 4.3. « Méthodes comptables et règles d'évaluation » de l'annexe aux comptes consolidés.

Nous avons examiné les prévisions d'activité et de profitabilité ainsi que les autres éléments sous-tendant le caractère approprié de cette comptabilisation, les modalités retenues pour leur amortissement et pour la vérification de leur valeur actuelle et nous sommes assurés que les notes de l'annexe fournissent une information appropriée.

Votre société procède à chaque clôture à un test d'évaluation et de dépréciation des goodwill en fonction des flux de trésorerie futurs et d'un taux d'actualisation, selon les modalités décrites dans les paragraphes (a) « Evaluation de la valeur recouvrable des goodwill » de la note 4.1.2. « Utilisation d'estimations de la Direction » et 4.3.2. « Goodwill » de la note 4.3. « Méthodes comptables et règles d'évaluation » de l'annexe aux comptes consolidés. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier le bien-fondé de la méthodologie mise en œuvre, les données et hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au Groupe, données dans le rapport de gestion du Président.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la Direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des Commissaires aux Comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- Concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la Direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Paris-La Défense et Sarcelles, le 12 mai 2021

Les Commissaires aux Comptes

Deloitte & Associés



Thierry QUERON



Cabinet Jean LEBIT



Groupe Forsee Power

Comptes consolidés IFRS
au 31 décembre 2020

FORSEE POWER S.A.S.

Société par Actions Simplifiée au capital de 2 998 760 €

Siège social : 54-56, Avenue Hoche

75 008 Paris

RCS Paris 494 605 488

Etat consolidé de la situation financière

en milliers d'euros	Note	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Actifs non courants		35 804	25 173
Goodwill	8.1	1 523	1 523
Immobilisations incorporelles	8.2	12 060	10 131
Immobilisations corporelles	8.3	16 731	8 570
Actifs financiers non courants	8.4	4 398	723
Autres actifs non courants	8.7	600	14
Actifs d'impôts différés	8.18	492	4 212
Actifs courants		58 649	50 354
Stocks	8.5	30 184	18 170
Créances clients	8.6	14 180	25 519
Autres actifs courants	8.7	3 013	3 752
Actifs financiers courants	8.6		
Trésorerie et équivalent de trésorerie	8.8	11 273	2 913
Total Actif		94 454	75 527
Capitaux propres		(32 406)	(3 441)
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère		(32 406)	(3 441)
Capital social émis	8.9	2 999	2 999
Primes d'émission	8.9	991	82 585
Réserves de conversion groupe		(1)	0
Réserves	8.9	(6 983)	(62 677)
Résultat net	8.9	(29 412)	(26 347)
Participations ne conférant pas le contrôle			
Réserves des minoritaires			
Intérêts minoritaires de la période			
Dettes		126 859	78 968
Passifs non courants		103 656	35 286
Passifs financiers	8.11	87 456	26 158
Avantages du personnel	8.10	227	235
Provisions pour risques et charges	8.10	8 314	5 153
Autres passifs non courants	8.16	3 197	748
Dérivé sur instrument financier	8.11	4 457	2 986
Passifs d'impôts différés	8.18	5	5
Passifs courants		23 204	43 682
Passifs financiers	8.11	4 864	15 502
Provisions pour risques et charges	8.10	0	
Dettes fournisseurs	8.15	9 786	19 832
Autres passifs courants	8.16	8 554	8 348
Total Passif		94 454	75 527

Etat consolidé du résultat global

en milliers d'euros	Note	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Chiffre d'affaires	9.1	62 060	50 342
Autres produits et charges opérationnels	9.2	4 224	1 409
Services extérieurs et achats consommés	9.3	(57 993)	(51 635)
Charges de personnel	9.4	(18 200)	(17 343)
Impôts et taxes	9.5	(867)	(584)
Amortissements	9.6	(4 443)	(2 315)
Provisions et dépréciations nettes	9.6	(4 155)	(2 642)
Résultat opérationnel (EBIT)		(19 373)	(22 768)
Produits financiers	9.7		
Cout de l'endettement financier brut	9.7	(5 251)	(2 214)
Autres charges et produits financiers nets	9.7	(1 060)	(1 562)
Résultat financier	9.7	(6 311)	(3 776)
Résultat avant impôt		(25 684)	(26 544)
Impôts sur le résultat	9.8	(3 728)	197
Résultat net des activités poursuivies		(29 412)	(26 347)
Résultat net des activités abandonnées			
Résultat net		(29 412)	(26 347)
<i>Dont part attribuable aux propriétaires de la société mère</i>		<i>(29 412)</i>	<i>(26 347)</i>
<i>Dont participations ne conférant pas le contrôle</i>			
Autres éléments du résultat global			
Autres éléments du résultat global			
Résultat global		(29 412)	(26 347)

Tableau consolidé des flux de trésorerie

en milliers d'euros	Notes	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Résultat net		(29 412)	(26 347)
Ecart de conversion en résultat financier	9.7	0	0
Amortissements & provisions	9.6	7 595	4 689
(Plus)/Moins value sur cessions	9.2	27	16
Païement en actions	8.9.3.2	464	268
Variation du dérivé sur instrument financier	8.12	(1 486)	409
Variation des impôts différés	8.18	3 720	(231)
Charge fiscale décaissée	9.8	8	35
Gains/Pertes liés aux var. de juste valeur et au TIE	9.2	658	616
Subvention d'exploitation	9.2	(117)	
CCA reconnues sur biens pris en location		(560)	
Charge financière nette	9.7	4 863	3 776
Autres		(27)	
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt		(14 268)	(16 769)
Variation des subventions		0	0
Variation des créances et dettes IS (hors CIR)	8.17	(21)	(38)
Charge fiscale décaissée	8.17	(8)	(35)
Variation des créances et dettes liées à l'impôt		(29)	(73)
Stocks	8.17	(12 085)	(8 114)
Créances clients	8.17	11 319	(12 819)
Autres créances	8.17	(1 732)	(545)
Dettes fournisseurs	8.17	(7 264)	15 778
Autres dettes	8.17	2 049	9 068
Variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation		(7 714)	3 367
Trésorerie provenant des opérations liées à l'activité (A)		(22 011)	(13 475)
Acquisitions d'immobilisations (nettes des dettes)	8.2	(6 495)	(7 331)
Gage sur especes		(3 663)	
Cessions d'immobilisations (nettes des créances)	8.2	126	1
Encaissements sur actifs financiers	8.4	(0)	4
Trésorerie provenant des opérations d'investissement (B)		(10 032)	(7 325)
Augmentation de capital en numéraire	8.9	(0)	6 000
Frais décaissés sur émissions de capital	8.9	(86)	(115)
Variation des autres passifs financiers	8.11	(8)	4
Encaissement du CIR et d'une subvention d'exploitation		0	26
Emissions d'emprunts	8.11	55 000	10 224
Ligne de crédit court terme pour financement du BFR	8.11	(4 500)	(1 500)
Remboursements d'emprunts	8.11	(33)	(130)
Remboursements dettes sur bien pris en location	8.11	(634)	(650)
Financement factor	8.11	(7 856)	5 205
Frais d'émission d'emprunt	8.11	(40)	(138)
Variations des passifs financiers relatifs aux parties liées	8.11	660	(4 254)
Charges financières décaissées	9.7	(2 086)	(3 030)
Trésorerie provenant des opérations de financement (C)		40 417	11 643
Incidence des taux de conversion		(16)	(4)
Variation de trésorerie (A) + (B) + (C)		8 359	(9 162)
Trésorerie nette à l'ouverture	8.8	2 914	12 076
Trésorerie nette à la clôture	8.8	11 273	2 914
Variation de trésorerie nette		8 359	(9 162)

Variation des capitaux propres consolidés

en milliers d'euros	Notes	Capital social émis	Primes liées au capital	Réserves de conversion	Autres Réserves et résultats globaux	Total attribuables aux propriétaires de la société mère	Participations ne conférant pas le contrôle	Capitaux propres
Capitaux propres au 1er janvier 2019		2 452	62 475	0	(62 630)	2 297		2 297
Transactions entre les actionnaires	8.9.3							
Var. de capital en numéraire		158	5 842			6 000		6 000
Variation de capital par conversion du passif financier des parties liées	8.11	251	9 249		(0)	9 500		9 500
Variation de capital par conversion d'OC		138	5 086			5 224		5 224
Coûts nets d'ID de transaction sur émission de capital			(67)		19	(48)		(48)
Résultat global					(26 347)	(26 347)		(26 347)
Adoption IFRS 16 au 1er janvier 2019					(316)	(316)		(316)
Paielements en actions				(0)	268	268		268
Autres					(18)	(18)		(18)
Capitaux propres au 31 décembre 2019		2 999	82 585	(0)	(89 024)	(3 441)		(3 441)
Transactions entre les actionnaires	8.9.3							
Var. de capital en numéraire	8.9	(0)			(0)	(0)		(0)
Apurement des réserves	8.9		(81 594)		81 594	(0)		(0)
Variation de capital par conversion d'OC								
Coûts nets d'ID de transaction sur émission de capital					0	0		0
Résultat global					(29 412)	(29 412)		(29 412)
Autres éléments du résultat global								
Paielements en actions					464	464		464
Autres				(1)	(17)	(18)		(18)
Capitaux propres au 31 décembre 2020		2 999	991	(1)	(36 395)	(32 405)		(32 406)

SOMMAIRE DES NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES EN IFRS

1.	Présentation du GROUPE FORSEE POWER	9
2.	Faits caractéristiques de l'exercice.....	10
3.	Evènements postérieurs à la clôture.....	12
4.	Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation	13
4.1.	Référentiel comptable	13
4.1.1.	Base de préparation des états financiers consolidés	13
4.1.2.	Utilisations d'estimations de la Direction	13
4.2.	Modalités de consolidation	15
4.2.1.	Date de clôture et comptes annuels des entreprises consolidées	15
4.2.2.	Méthodes de consolidation	15
4.2.2.1.	Participations contrôlées exclusivement : intégration globale	15
4.2.2.2.	Opérations éliminées dans les états financiers consolidés	16
4.2.2.3.	Conversion des comptes établis en devises étrangères.....	16
4.2.2.4.	Traitement des regroupements d'entreprises.....	16
4.2.2.5.	Transactions avec les intérêts minoritaires	17
4.3.	Méthodes comptables et règles d'évaluation	17
4.3.1.	Présentation des éléments non courants et courants	17
4.3.2.	Goodwill	18
4.3.3.	Frais de développement	18
4.3.4.	Immobilisations incorporelles et corporelles	19
4.3.5.	Contrats de location	19
4.3.6.	Dépréciation des actifs immobilisés.....	20
4.3.7.	Actifs financiers	20
4.3.8.	Stocks et en-cours.....	21
4.3.9.	Créances clients	21
4.3.10.	Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	22
4.3.11.	Capital et frais d'émission de capital.....	22
4.3.12.	Palements réalisés avec des actions	22
4.3.12.1.	Transactions avec des actionnaires investisseurs	22
4.3.12.2.	Transactions avec le Management et les salariés	22
4.3.13.	Avantages du personnel	22
4.3.14.	Provisions pour risques et charges.....	23
4.3.15.	Dettes financières	23
4.3.16.	Dettes fournisseurs.....	24
4.3.17.	Instruments dérivés	24
4.3.18.	Comptabilité de couverture	24
4.3.19.	Reconnaissance des revenus.....	24
4.3.20.	Subventions d'exploitation, crédit d'impôt recherche	24
4.3.21.	Fiscalité.....	25
4.3.21.1.	Impôts sur les sociétés.....	25
4.3.21.2.	Impôts différés	25
4.3.22.	Contribution économique territoriale	25
4.3.23.	Résultat financier.....	26
4.3.24.	Conversion des transactions libellées en monnaies étrangères	26
4.3.25.	Résultat par action.....	26
4.3.26.	Secteurs opérationnels	26
4.3.27.	Parties liées	27
5.	Informations relatives au périmètre de consolidation	27
6.	Informations permettant la comparabilité des comptes	28
6.1.	Variation de périmètre de l'exercice.....	28
6.2.	Variation de périmètre de l'exercice précédent	28
6.3.	Changements de présentation et de méthodes comptables	28

6.3.1.	Reclassement d'instruments financiers	28
7.	Informations par segment d'activité et par zone géographique	29
7.1.	Informations par segment d'activité	29
7.2.	Informations par zone géographique	30
8.	Informations relatives aux postes de l'état de la situation financière consolidée	31
8.1.	Goodwill	31
8.2.	Immobilisations incorporelles	32
8.3.	Immobilisations corporelles	33
8.4.	Actifs financiers	34
8.5.	Stocks et en-cours	34
8.6.	Créances	35
8.7.	Autres actifs	35
8.8.	Trésorerie	36
8.9.	Capitaux propres	36
8.9.1.	Capital social	36
8.9.2.	Dividendes	37
8.9.3.	Paiements fondés sur des actions	37
8.9.3.1.	Bons de souscription d'action à titre de warrant de garantie	37
8.9.3.2.	Stock-Options	38
8.9.4.	Résultat net par action	39
8.10.	Provisions pour risques et charges	39
8.10.1.	Détail des Provisions pour risques et charges	39
8.10.2.	Pensions et indemnités de départ à la retraite	40
8.10.2.1.	Régime de cotisations définies	40
8.10.2.2.	Régime de prestations définies	40
8.10.2.3.	Indemnités de fin de carrière	40
8.11.	Emprunts et dettes financières	42
8.12.	Instruments financiers dérivés	44
8.13.	Gestion des risques liés aux actifs et passifs financiers	45
8.13.1.	Gestion du risque de crédit	45
8.13.2.	Gestion du risque de liquidité	45
8.13.3.	Gestion du risque de marché	46
8.13.3.1.	Gestion du risque lié à la concurrence	46
8.13.3.1.	Gestion du risque lié aux technologies utilisées	46
8.13.3.2.	Gestion du risque de change	46
8.13.3.3.	Gestion du risque de prix	46
8.13.3.4.	Gestion du risque de taux d'intérêt	46
8.13.3.5.	Gestion du risque de marchés financiers	46
8.14.	Informations relatives à la juste valeur des actifs et des passifs financiers	46
8.14.1.	Trésorerie, prêts et créances	46
8.14.2.	Actifs à la juste valeur	47
8.14.3.	Instruments financiers dérivés et de couverture	47
8.14.4.	Passifs financiers au coût amorti	47
8.14.5.	Bilan des instruments financiers	47
8.15.	Dettes fournisseurs et avances	48
8.16.	Autres passifs	49
8.17.	Détail du Besoin en Fonds de Roulement	50
8.18.	Impôts différés	51
9.	Informations relatives aux postes de l'état du résultat global consolidé	53
9.1.	Ventilation du chiffre d'affaires	53
9.2.	Autres produits et charges opérationnels	53
9.3.	Services extérieurs et achats consommés	54
9.4.	Charges de personnel et effectifs	54
9.5.	Impôts et taxes	54
9.6.	Dotations/Reprises aux amortissements et provisions d'exploitation	55

9.7.	Résultat financier.....	55
9.8.	Impôt sur les résultats	55
10.	Autres informations.....	56
10.1.	Relations avec les parties liées.....	56
10.1.1.	Rémunérations versées au management.....	56
10.1.2.	Autres transactions avec les parties liées.....	56
10.2.	Engagements hors bilan.....	57
10.3.	Honoraires du commissaire aux comptes	57

1. Présentation du GROUPE FORSEE POWER

FORSEE POWER SAS, désigné sous l'appellation « GROUPE FORSEE POWER » ou « Groupe », est une Société par Actions Simplifiées de droit français créée en février 2007, et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 494 605 488.

Le siège social de FORSEE POWER SAS se situe au 54-56 Avenue Hoche à PARIS 75008.

FORSEE POWER SAS est une société spécialisée dans la conception et l'intégration de batteries spécialisées :

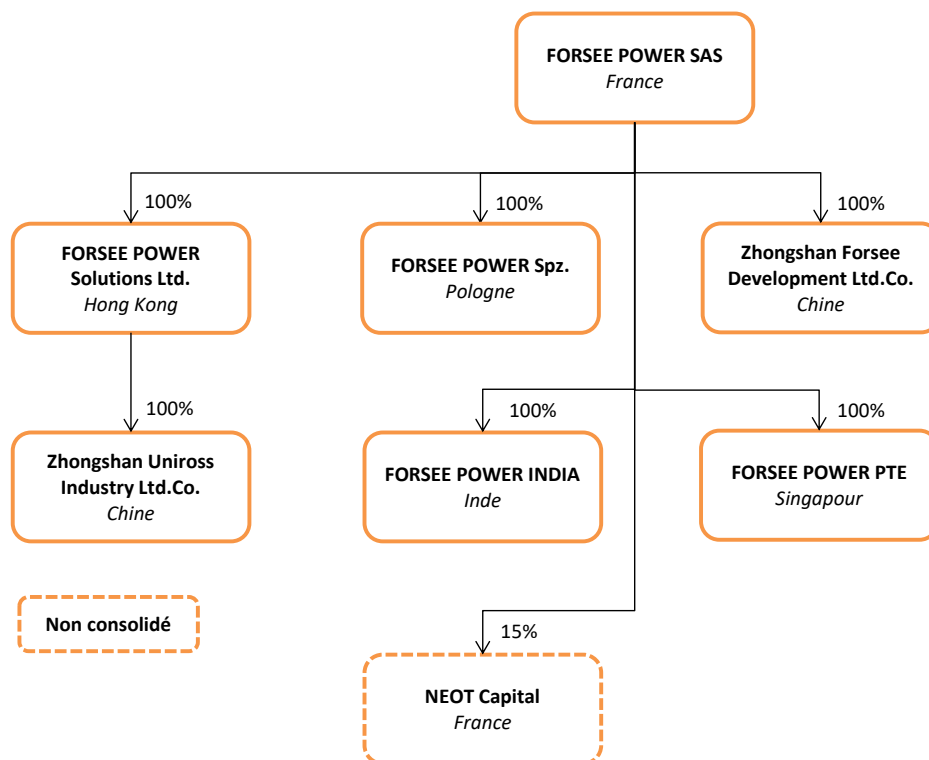
- dans le domaine de la portabilité et de la mobilité (vélo, scooters, matériel roulant, installations médicales, domotique, outillage professionnel ...) ;
- du transport électrique (bus, camions, véhicules circuits courts, transport maritime et ferroviaire, marine et offshore) et du stockage de l'énergie électrique (résidentiels, secteurs).

Le Groupe est constitué à la suite de plusieurs opérations de croissance externe des activités d'Uniross Batteries (ex Alcatel Saft) en 2011, d'Ersé en 2012, et de Dow Kokam France (ex Société de Véhicules Electriques – SVE) en 2013.

Les comptes consolidés sont établis selon les normes IFRS et ont été arrêtés le 11 mai 2021 par le Président de la société FORSEE POWER SAS.

Le Groupe ne fait pas appel à des capitaux d'un marché réglementé au 31 décembre 2020.

Organigramme du Groupe au 31 décembre 2020



2. Faits caractéristiques de l'exercice

Le Groupe a conduit sur l'exercice clos au 31 décembre 2020 plusieurs opérations :

Financement

La Société a obtenu au cours de l'exercice 2020 plusieurs financements significatifs, de ses actionnaires et de ses partenaires bancaires.

Les actionnaires BPI et Idinvest ont souscrit à part égale pour un montant total de 30 M€ à des obligations convertibles émises par la Société en février et en mai 2020.

Les banques ont quant à elles contribué à hauteur de 25 M€ en juin 2020 au travers de PGE pour 15 M€, répartis à part égale entre HSBC et BNP Paribas, ainsi que de prêt Atout pour 5 M€ et de prêt soutien à l'innovation pour 5 M€ accordés par Bpi France.

La BEI (Banque Européenne d'Investissement) a également apporté sa contribution au travers de la signature avec la Société, en décembre 2020, d'un contrat de financement long-terme consistant en une extension du prêt actuel in fine de 21,5 M€ pour cinq nouvelles années, ainsi que par la mise à disposition d'un financement complémentaire d'un montant total de 28,5 M€. Ce nouveau financement, qui témoigne du soutien de la BEI au projet de développement de Forsee Power, est réparti en trois tranches in fine de 8,5 M€, 10 M€ et 10 M€. La Société n'a, pour le moment, pas eu recours à ces nouvelles tranches, qui demeurent donc disponibles.

Evolutions opérationnelles / Développement international :

À la suite de la Crise de la COVID-19, la Société a dû faire face à une interruption de la production de son usine chinoise entre fin janvier et début mars 2020. L'usine française, après un arrêt de production de mi-mars à fin mars, a pu maintenir une activité partielle sur ses principales lignes de production dès début avril avant de reprendre une l'activité totale à partir de mi-mai. Pendant cette même période, la production en Pologne et en Chine a été particulièrement élevée pour l'activité médicale, avec notamment la livraison de systèmes de batteries pour respirateurs, défibrillateurs et concentrateurs d'oxygène.

La rénovation complète de l'usine de Chasseneuil-du-Poitou s'est poursuivie comme prévu tout au long de l'exercice, avec quelques semaines de décalage du fait de la crise de la COVID-19. Les nouveaux bâtiments rénovés ont été réceptionnés pour partie, avec le transfert de toutes les lignes de production fin 2020. Le redémarrage des lignes dans cette nouvelle disposition totalement rénovée s'est déroulé comme prévu, avec par ailleurs des gains d'efficacité et de bien-être pour le personnel. La livraison des nouveaux bâtiments va se poursuivre jusqu'à l'été 2021, et permettra à Forsee Power, au-delà de disposer d'un site entièrement modernisé, de doubler sa surface de production disponible au quatrième trimestre 2021.

Le Groupe a par ailleurs poursuivi son développement à l'international avec la création à l'été 2020 de sa filiale, Forsee Power India détenue à 100% par Forsee Power SAS. Cette filiale sera en charge de l'assemblage, la vente et l'après-vente de batteries pour le marché indien. L'entreprise a loué un bâtiment d'environ 2.000 m² pour produire les batteries qui seront dans un premier temps destinées au marché des deux et trois roues électriques.

Développement commercial

Forsee Power a été sélectionné par le Groupe Kubota comme partenaire pour le développement de ses systèmes de batteries. Forsee Power équipera les moteurs micro-hybrides des véhicules légers de construction et agricoles de Kubota. Kubota est le leader mondial des moteurs industriels de moins de 100 CV et également l'un des principaux fabricants de véhicules non-routiers, notamment mini pelles et pelleteuses.

Engagement RSE

Forsee Power a publié en 2020 son premier rapport de développement durable et a dévoilé sa stratégie ainsi qu'une feuille de route jusqu'en 2025, traduisant ainsi son engagement d'entreprise responsable.

Forsee Power a remporté la certification « Silver » décernée par l'agence de notation EcoVadis pour son engagement et sa performance en matière de Responsabilité Sociétale d'Entreprise (RSE). Cette reconnaissance de l'engagement du Groupe place ainsi Forsee Power parmi le Top 25% des entreprises évaluées par EcoVadis à travers le monde et du Top 9% des entreprises de son secteur.

Intéressement

Conformément aux décisions de l'assemblée générale extraordinaire de la Société en date du 20 et 21 décembre 2018, le Président a, adopté le plan d'attribution des options donnant droit à la souscription d'actions de la Société (les « Stock-Options 2018 »), et (i) a par décisions en date du 28 janvier 2020 attribué 1.800 Stock -Options 2018 , (ii) et 750 Stock-Options 2018, par décisions du 13 novembre 2020, dans les conditions légales et réglementaires et conformément aux résolutions de l'assemblée générale extraordinaire.

Il est par ailleurs précisé que l'assemblée générale extraordinaire en date du 22 juillet 2020, a autorisé le président de la Société, conformément aux dispositions de l'article L.225-177 à L.225-185 du Code de commerce, à consentir, en une ou plusieurs fois, au bénéfice des dirigeants sociaux visés au 4ème alinéa de l'article L. 225-185 du Code de commerce, et de certains salariés de la Société (et des sociétés dont 10 % du capital ou des droits de vote sont détenus directement ou indirectement par la Société), des options donnant droit à la souscription d'actions de la Société (les « Stock-Options 2020 ») pour un maximum de 10.000 Stock-Options donnant droit à la souscription maximum de 10.000 actions de la Société.

3. Evènements postérieurs à la clôture

Développement / Innovation

Forsee Power a dévoilé début 2021 les nouvelles batteries extra-plates de sa nouvelle gamme « SLIM ». Ces nouvelles batteries à haute densité d'énergie ZEN SLIM sont proposées sous trois configurations différentes et composent l'offre modulaire la plus plate au monde.

Forsee Power a également annoncé l'ouverture d'un bureau au Japon localisé à Tokyo et hébergé par l'actionnaire japonais du Groupe, Mitsui & Co., Ltd.

Autres

Dans le cadre du contentieux avec la société Unu GmbH, la société Forsee Power SAS a été assignée en référé expertise devant le tribunal de commerce de Paris au mois de mars 2021.

La société Unu souhaitait en effet qu'une expertise soit menée sur les batteries afin de déterminer si celles-ci avaient été défectueuses et pouvaient être à l'origine de différents sinistres. Forsee Power ne s'est pas opposée à cette demande d'expertise judiciaire mais a indiqué que celle-ci devait également porter sur les scooters produits par la société Unu, dont les caractéristiques non-conformes aux spécifications contractuelles sont à l'origine de dysfonctionnements des batteries étant susceptibles d'avoir entraîné lesdits sinistres. Par une ordonnance du 14 avril 2021, le juge des référés a ordonné la nomination d'un expert dont la mission portera à la fois sur l'étude des batteries et sur celle des scooters.

La provision constatée dans les comptes comprend donc à la fois les honoraires du conseil de Forsee Power mais également ceux de l'expert judiciaire et des experts externes sollicités par Forsee Power.

4. Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation

4.1. Référentiel comptable

4.1.1. Base de préparation des états financiers consolidés

Les comptes consolidés du Groupe FORSEE POWER sont établis conformément aux normes IFRS (*International Financial Reporting Standard*) telles que publiées par l'IASB (*International Accounting Standard Board*) et adoptées par l'Union Européenne à la date de clôture des comptes. Ce référentiel, disponible sur le site de la Commission européenne (http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm), intègre les normes comptables internationales (IAS et IFRS), les interprétations du comité permanent d'interprétation (*Standing Interpretations Committee – SIC*) et du comité d'interprétation des normes d'informations financières internationales (*International Financial Interpretations Committee – IFRIC*).

Les normes et interprétations publiées par l'IASB mais non encore adoptées par l'Union européenne n'entreront en vigueur d'une manière obligatoire qu'à partir de cette adoption et ne sont donc pas appliquées par le Groupe au 31 décembre 2020.

Dans une première analyse, le Groupe n'attend pas d'effet significatif de ces applications sur son résultat global et sa situation financière.

Les options ouvertes par le référentiel comptable et retenues par le Groupe sont les suivantes :

- IAS 38 – Immobilisations incorporelles : le Groupe a opté pour la comptabilisation des immobilisations incorporelles au coût historique amorti ;
- IAS 16 – Immobilisations corporelles : le Groupe a opté pour la comptabilisation des immobilisations corporelles au coût historique amorti ;
- IAS 12 – Impôts sur les résultats : le Groupe a opté pour la présentation de la contribution sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) en impôts sur les résultats au regard de l'interprétation IFRIC de 2006 et du communiqué de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) du 14 janvier 2010 ;
- IAS 33 – Résultat par action : le Groupe n'est pas coté sur un marché réglementé mais celui-ci a toutefois opté pour la présentation d'information relative au résultat par action ;
- IFRS 8 – Segments opérationnels : le Groupe n'est pas coté sur un marché réglementé mais celui-ci a toutefois opté pour la présentation d'une information sectorielle.

En l'absence de normes ou interprétations applicables, le Groupe se base sur les principes comptables qui permettront d'obtenir des informations pertinentes et fiables, de sorte que les états financiers présentent une image fidèle de la situation financière, de la performance financière et des flux de trésorerie du Groupe.

La devise de présentation des comptes consolidés et des notes annexes aux comptes est l'Euro.

4.1.2. Utilisations d'estimations de la Direction

L'établissement des états financiers, en conformité avec les normes comptables internationales, implique de la part de la Direction, l'utilisation d'estimations et d'hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges et sur les informations relatives aux éléments d'actifs et de passifs éventuels.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Ces estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats effectifs futurs peuvent être différents de ces estimations. La

direction est amenée à réviser ces estimations en fonction de l'expérience passée et de sa vision du marché. Lorsqu'une estimation est révisée, elle ne constitue pas une correction d'erreur.

Les estimations comptables qui nécessitent la formulation d'hypothèses sont utilisées principalement sur les éléments suivants :

(a) Evaluation de la valeur recouvrable des goodwill

Les principales hypothèses utilisées par le Management pour apprécier annuellement la valeur recouvrable des goodwill sont les flux de trésorerie futurs et le taux d'actualisation.

Les flux de trésorerie futurs utilisés pour déterminer la valeur d'utilité sont ceux résultant des prévisions actualisées couvrant un horizon de 5 années selon le dernier plan stratégique. Le plan stratégique couvre la période 2021-2025 et a été élaboré avec des hypothèses économiques jugées réalistes par le Management, qu'il s'agisse des niveaux de chiffre d'affaires ou des coûts de production.

Les taux d'actualisation utilisés correspondent au coût moyen pondéré du capital calculé sur la base de paramètres sectoriels, éventuellement majoré d'un *spread* reflétant le degré de risque spécifique de l'actif testé. Les données utilisées pour la détermination de ces taux proviennent dans leur grande majorité d'une source externe indépendante.

(b) Frais de recherche et développement

Le Management a identifié les projets de développement conduisant à l'amélioration ou à la création d'un produit et/ou d'une technologie qui sont utilisés par un ou plusieurs clients. Ces projets et les dépenses affectées sont analysés régulièrement par le Management en fonction des informations obtenues sur la période. Le Management apprécie les durées d'amortissement des projets de développement en fonction du retour d'expérience interne relative à la durée de vie des technologies développées sur les divisions actuelles (entre 5 et 7 ans).

(c) Crédit impôt recherche (CIR)

Le Management évalue le produit relatif au Crédit d'impôt recherche sur la base des dépenses éligibles, des échanges avec l'administration fiscale et des conclusions obtenues de la part des conseils et experts.

(d) Frais relatifs aux opérations de recapitalisations

Dans le cadre des opérations de recapitalisation intervenues sur la période, le Management a fait appel à son jugement pour déterminer les coûts liés à ces opérations au 31 décembre 2020 en vue d'une imputation sur les primes lors de leurs émissions.

(e) Evaluation des créances

Le Management évalue la valeur vénale des créances en fonction des probabilités de recouvrement.

(f) Provisions

Le Management analyse avec ses conseils juridiques les litiges et évalue les provisions à comptabiliser s'il est nécessaire de réaliser une sortie de trésorerie pour le Groupe.

(g) Reconnaissance des impôts différés actifs sur les déficits fiscaux

Les impôts différés actifs relatifs aux déficits fiscaux reportables sont comptabilisés si le Management dispose d'une visibilité suffisante dans la récupération de ces déficits au regard des règles fiscales d'imputation et d'étalement.

Les impôts différés actifs liés aux déficits fiscaux reportables ont été reconnus par prudence à hauteur de l'imputation estimée sur les bénéfices fiscaux futurs prévisionnels des 3 prochains exercices.

(h) Engagements sociaux

Le Management examine les hypothèses actuarielles utilisées dans l'évaluation des engagements postérieurs à l'emploi notamment le taux d'actualisation, le taux de *turn over* et le taux de progression des salaires.

(i) Frais d'émission d'emprunt

Les coûts relatifs aux émissions d'emprunt sont identifiés par le Management et repris en résultat au rythme du coût financier des emprunts émis.

(j) Evaluation de la juste valeur des paiements en actions (Stock-Options)

Le coût des transactions menées avec des membres du personnel et réglées en instruments de capitaux propres au moyen de stock-options, est évalué par le Management à la juste valeur des instruments de capitaux propres à la date à laquelle ils ont été attribués.

L'estimation de la juste valeur de ces paiements fondés sur des actions requiert de recourir au modèle d'évaluation des options de Black & Scholes qui prend en compte des hypothèses et variables complexes : la valeur de l'action de la société, la durée de vie de l'option, le prix d'exercice, la volatilité attendue de l'action, le taux sans risque, la prime de risque de l'action, la prime de liquidité de l'action.

(k) Evaluation de la juste valeur des dérivés sur instruments financiers

La juste valeur des dérivés sur instruments financiers est évaluée à partir du modèle de Black & Scholes qui prend en compte des hypothèses et variables complexes : la valeur de l'action de la société, la durée de vie de l'option, le prix d'exercice, la volatilité attendue de l'action, le taux sans risque, la prime de risque de l'action, la prime de liquidité de l'action ...

(l) Evaluation des dettes financières sur contrat de location

Le Management a évalué tous les faits et circonstances pour déterminer la probabilité qu'une résiliation anticipée ou une des options de renouvellement incluses dans les contrats de location devraient être exercées à l'avenir afin d'évaluer le passif sur les contrats de location selon IFRS 16.

Le Management a utilisé les données disponibles telles que la prime de risque et le spread de la société par rapport au taux sans risque pour évaluer le taux d'endettement marginal utilisé pour l'évaluation des passifs selon IFRS 16.

4.2. Modalités de consolidation

4.2.1. Date de clôture et comptes annuels des entreprises consolidées

Les présents comptes consolidés ont été établis sur la base des comptes sociaux des sociétés filiales de la société FORSEE POWER SAS. Tous ces comptes couvrent une période de 12 mois et sont arrêtés au 31 décembre 2020.

Les états financiers utilisés au titre de l'information comparative sont ceux clos au 31 décembre 2019 et couvrent une période de 12 mois.

Les comptes annuels relatifs aux périodes présentées des sociétés consolidées en intégration globale sont arrêtés conformément aux principes comptables et méthodes d'évaluation retenues pour le Groupe. Ils sont retraités afin d'être mis en harmonie avec les principes comptables retenus pour l'établissement des comptes consolidés.

4.2.2. Méthodes de consolidation

4.2.2.1. Participations contrôlées exclusivement : intégration globale

Une participation est une entité filiale contrôlée par le Groupe. Le contrôle existe lorsque le Groupe a le pouvoir de diriger directement ou indirectement les politiques financières et opérationnelles de l'entité afin d'obtenir des avantages de ses activités.

Pour apprécier le contrôle, les droits de vote potentiels qui sont exerçables ou convertibles à la date de clôture des comptes sont pris en considération.

Les états financiers de filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date où le contrôle cesse.

L'intégration globale consiste à :

- Intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des comptes des entreprises consolidées, après retraitements éventuels ;
- Répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise consolidante dits « Part attribuable aux propriétaires de la société mère » ou « Part du Groupe », et les intérêts des autres actionnaires ou associés dits « Participations ne conférant pas le contrôle » ou « Intérêts minoritaires » ;
- Éliminer les opérations en comptes entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées.

4.2.2.2. Opérations éliminées dans les états financiers consolidés

Dans les états financiers consolidés il est procédé à l'élimination des éléments suivants :

- Comptes réciproques de créances et de dettes,
- Opérations internes au Groupe (achats, ventes, dividendes, marges internes ...),
- Provisions constituées au titre de sociétés consolidées,
- Toute autre opération impliquant deux, ou plus, sociétés du Groupe.

4.2.2.3. Conversion des comptes établis en devises étrangères

Les participations établissant leurs états financiers en devises étrangères correspondent à des entités se trouvant à l'étranger (Chine, Pologne et Inde), et dont leurs opérations sont conduites principalement par le Groupe à partir de la France en fonction des objectifs de production du Groupe. Ces entités étrangères ne maîtrisent pas à ce jour leurs opérations et ne sont pas gérées de manière indépendante en particulier sur le plan financier.

Ces participations étant des centres de production interne, les états financiers de ces entités étrangères ne sont pas établis dans la monnaie fonctionnelle de l'entité (devise euro, dollar américain, dollar hongkongais ou roupie indienne), cette monnaie peut être différente de la devise locale de l'entité, c'est-à-dire le Yuan pour la Chine et le Zloty pour la Pologne.

La conversion des états financiers établis en devises étrangères s'effectue selon la méthode dite du cours historique :

- Les éléments d'actif et de passif non monétaires (immobilisations, goodwill) et les composantes des capitaux propres sont convertis en euro au taux de change historique ;
- Les éléments d'actif et de passif monétaires, sont convertis en euros au taux de change de clôture ;
- Les éléments du compte de résultat et les flux de trésorerie sont convertis en euro au cours de change aux dates de transactions ou, en pratique, à un cours qui s'en approche et qui correspond, sauf en cas de fluctuations importantes des cours, au cours moyen de l'exercice ;
- La différence de conversion en résultant est comptabilisée dans le résultat financier.

4.2.2.4. Traitement des regroupements d'entreprises

Le Groupe comptabilise les regroupements d'entreprises selon la méthode dite de l'acquisition en application de la norme IFRS 3. Le Groupe est considéré comme acquéreur dès qu'il contrôle en substance l'entreprise.

Le coût d'une acquisition est mesuré à sa juste valeur le jour de l'acquisition. Les frais d'acquisition externes supportés sont comptabilisés en charges de la période au cours de laquelle les services correspondants sont reçus.

Lorsque le Groupe acquiert une entreprise, il évalue les actifs et passifs identifiables de l'entité acquise à leur juste valeur, sauf exceptions prévues par la norme IFRS 3. Les actifs non identifiables, tels que les fonds de commerce ou mali technique, ne sont pas maintenus dans les actifs acquis. Les passifs éventuels sont également évalués et comptabilisés s'il s'agit d'une obligation actuelle. L'incidence de la fiscalité différée est comptabilisée conformément à IAS 12.

La période pour évaluer la juste valeur du prix d'acquisition, y compris les compléments de prix éventuels, et pour déterminer la juste valeur des actifs et passifs identifiables, est d'une durée de 12 mois après la date d'acquisition. Passé ce délai, toute modification du prix d'acquisition et de la valeur des actifs et passifs identifiables est comptabilisée en résultat global.

Les regroupements d'entreprises sont traités en évaluant la juste valeur de l'actif net identifiable pour les participations ne conférant pas le contrôle (intérêts minoritaires) entraînant la comptabilisation d'un goodwill complet partagé entre la part du Groupe et la part relative aux intérêts minoritaires. Le goodwill complet est présenté dans l'état de la situation financière et ne fait pas l'objet d'un amortissement mais d'une dépréciation.

En présence d'un goodwill négatif, c'est-à-dire lorsque le coût d'acquisition est inférieur à la juste valeur des actifs nets de la filiale acquise, le Groupe revoit la valeur des actifs et passifs afin de s'assurer de l'absence de dépréciation ou de provision pour risques et charges à comptabiliser. En présence d'écart d'évaluation sur les actifs incorporels, ces derniers sont plafonnés pour ne pas constater de goodwill négatif. Après ces analyses, le goodwill négatif est considéré comme un profit résultant d'une acquisition dans des conditions avantageuses et est comptabilisé en résultat de la période d'acquisition.

4.2.2.5. Transactions avec les intérêts minoritaires

Les transactions avec les intérêts minoritaires (participations ne conférant pas le contrôle) sans incidence sur le contrôle d'une filiale sur laquelle le Groupe dispose d'un contrôle exclusif, sont considérées comme des transactions entre associés sans incidence sur la valeur économique du Groupe, et sont comptabilisées en capitaux propres conformément à la norme IFRS 10 :

- En présence d'une acquisition complémentaire d'intérêts minoritaires, l'écart entre le prix d'acquisition des titres et la quote-part complémentaire de capitaux propres consolidés acquise par le Groupe est comptabilisé en déduction des capitaux propres ;
- En cas de cession à des intérêts minoritaires, l'écart entre le prix de cession des titres et la quote-part de capitaux propres consolidés cédés par le Groupe est comptabilisé en capitaux propres.

Ces transactions ne modifient pas les valeurs comptables des actifs et passifs de la participation concernée, y compris les goodwill et écart d'évaluation.

4.3. Méthodes comptables et règles d'évaluation

4.3.1. Présentation des éléments non courants et courants

L'état de la situation financière présente les actifs et passifs en courants et non courants conformément à la norme IAS 1 relative à la présentation des états financiers.

Les actifs et passifs sont présentés en courants lorsque :

- Le Groupe s'attend à pouvoir réaliser l'actif ou régler le passif au cours de son cycle d'exploitation normal ou dans les 12 mois suivant la date de clôture ;
- L'actif ou le passif sont détenus aux fins d'être négociés ou de transactions ;
- L'actif se compose de trésorerie ou d'équivalent de trésorerie ;

Tous les actifs ou passifs ne répondant pas à l'un des critères ci-dessus sont présentés en non courants.

Les actifs financiers non courants et les autres actifs non courants évalués au coût amorti sont présentés avec une actualisation au taux d'intérêt effectif d'origine correspondant généralement au taux d'Euribor 1 an à la date de clôture des états financiers consolidés.

4.3.2. Goodwill

Les goodwill complets issus de regroupement d'entreprises sont affectés à l'unité génératrice de trésorerie (UGT) concernée. Les UGT sont définies comme étant le plus petit groupe d'actifs liés générant des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes des flux de trésorerie provenant d'autres actifs ou groupes d'actifs.

Les goodwill ne sont pas amortis, mais font l'objet de test de dépréciation à travers l'UGT à laquelle ils appartiennent, au moins à chaque date de clôture. Une dépréciation liée à une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'une UGT est supérieure à sa valeur recouvrable dont la méthode de détermination est présentée ci-dessous. La dépréciation à constater au titre d'une UGT est affectée d'abord à la réduction de la valeur comptable de tout goodwill affecté à l'UGT, puis à la réduction de la valeur comptable de chaque actif de l'unité. Les dépréciations sur les goodwill sont irréversibles, et sont comptabilisées dans le résultat opérationnel sur la ligne « Dépréciations des goodwill ».

La valeur recouvrable d'une UGT est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de la vente, et sa valeur d'utilité. Pour apprécier la valeur d'utilité d'une UGT, les flux de trésorerie futurs sont actualisés au taux, avant impôt, qui reflète l'appréciation courante du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif. Le Groupe utilise un seul taux d'actualisation pour ses flux de trésorerie futurs. Ce taux est calculé en fonction du coût moyen des capitaux employés. Les flux futurs de trésorerie sont déterminés sur la base d'hypothèses raisonnables et documentées. Le Groupe utilise les prévisions les plus récentes, le plan à 5 ans, et au-delà de cet horizon, la valeur terminale correspond à la capitalisation à l'infini du dernier flux de l'horizon, sur la base d'un taux de croissance nul.

4.3.3. Frais de développement

Les dépenses engagées au titre des frais de développement sont inscrites obligatoirement en immobilisations incorporelles quand les conditions définies par la norme IAS 38 sont réunies :

- Faisabilité technique, et capacité technique pour achever le développement et utiliser ou vendre l'actif
- Intention d'achever le développement, capacité à utiliser ou à vendre l'actif, et disponibilité des ressources financières ;
- Probabilité de l'existence d'avantages économiques futurs ;
- Fiabilité de la mesure des dépenses engagées.

Les dépenses engagées au titre des frais de développements portent sur l'amélioration de produit ou technologie qui seront utilisés par un ou plusieurs clients. Le Groupe évalue régulièrement à travers un Comité de suivi des projets les dépenses éligibles, principalement du temps passé, la date de début de projet et la date estimée de fin de projet (SOP Date).

Les durées d'amortissement des projets de développement sont issues du retour d'expérience interne relative à la durée de vie des technologies développées sur les divisions actuelles. La durée d'amortissement choisie pour l'ensemble des projets est de 5 ans à partir de la date estimée de fin de projet.

Les dépenses engagées ne répondant pas aux critères d'activation des frais de développement, et les dépenses engagées au titre des frais de recherche, sont comptabilisées en résultat.

4.3.4. Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles, figurent dans les comptes consolidés pour leur prix d'acquisition ou de production, ou leur juste valeur si elles ont été acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, diminué des amortissements cumulés et des dépréciations liées à des pertes de valeur constatées.

L'amortissement est calculé en fonction de la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations. Lorsque cela est applicable, le coût total de l'actif corporel est réparti entre ses différents éléments constitutifs, chaque élément étant comptabilisé séparément. Tel est le cas lorsque les différentes composantes d'un actif ont des durées d'utilité différentes ou qu'elles procurent des avantages à l'entreprise selon un rythme différent nécessitant l'utilisation de taux et de mode d'amortissement différents.

Les amortissements pour dépréciation ont été déterminés en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus par élément d'actif sur la base du coût d'acquisition, en fonction de leur utilisation probable. Les durées d'amortissement sont revues annuellement et sont modifiées si les attentes diffèrent des estimations précédentes ; ces changements d'estimation sont comptabilisés de façon prospective.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité des composants de chaque immobilisation comme suit :

Logiciels et licences	Linéaire	5 ans
Matériel industriel	Linéaire	5 ans
Installations générales et agencements	Linéaire	8 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	3 ans

4.3.5. Contrats de location

La norme IFRS 16 sur les contrats de location remplace la norme IAS 17 et les interprétations liées. Elle introduit un principe unique de comptabilisation des contrats de location pour les preneurs avec la reconnaissance d'un actif immobilisé et d'une dette de location pour la grande majorité des contrats.

Le preneur enregistre ainsi :

- Un actif non courant représentatif du droit d'utilisation du bien loué à l'actif de l'état de la situation financière consolidée ;
- Une dette financière représentative de l'obligation de payer ce droit au passif de l'état de la situation financière consolidée ;
- Des dotations aux amortissements des droits d'utilisation et des charges d'intérêts sur les dettes de location au compte de résultat consolidé.

À la date de prise d'effet du contrat de location, la dette de location est comptabilisée pour un montant égal à la valeur actualisée des paiements minimum restant à effectuer sur la période non résiliable du contrat ainsi que des paiements liés aux options que le preneur a la certitude raisonnable d'exercer. Ce montant est ensuite évalué au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

À cette même date, le droit d'utilisation est comptabilisé pour une valeur correspondant au montant initial de la dette auquel sont ajoutés, s'il y a lieu, (i) les paiements d'avance faits au loueur, nets le cas échéant, des avantages reçus du bailleur, (ii) les coûts directs initiaux encourus par le preneur pour la conclusion du contrat ainsi que (iii) l'estimation des coûts de démantèlement ou de remise en état du bien loué selon les termes du contrat. Ce montant est ensuite diminué des amortissements et des pertes de valeur constatés. Les droits d'utilisation sont amortis de façon linéaire sur la durée du contrat, y compris les options de résiliation anticipée et de renouvellement que le preneur est

raisonnablement certain d'exercer. Lorsque le contrat a pour effet de transférer au preneur la propriété du bien ou lorsqu'il comprend une option d'achat, qui sera exercée avec une certitude raisonnable, le droit d'utilisation est amorti sur la durée d'utilité de l'actif sous-jacent selon les mêmes conditions que celles appliquées aux actifs détenus en propre.

Les paiements au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et le remboursement du principal du passif locatif et sont reconnus dans les flux sur les opérations de financement, dans le tableau des flux de trésorerie consolidés.

Par la suite, la dette et le droit d'utilisation de l'actif sous-jacent doivent être ré-estimé pour prendre en compte les situations suivantes :

- La révision de la durée de location ;
- Toute modification liée à l'évaluation du caractère raisonnablement certain (ou non) de l'exercice d'une option de résiliation anticipée ou de renouvellement ;
- La ré-estimation des garanties de valeur résiduelle ;
- La révision des taux ou indices sur lesquels sont basés les loyers ;
- Les ajustements des loyers.

Les principales mesures de simplifications prévues par la norme et retenues par le Groupe sont (i) l'exclusion des contrats de courte durée et (ii) l'exclusion des contrats portant sur des actifs de faible valeur.

Les loyers des contrats exclus du scope de la norme IFRS 16 ainsi que les paiements variables, non pris en compte lors de l'évaluation initiale de la dette, sont comptabilisés en charges opérationnelles.

4.3.6. Dépréciation des actifs immobilisés

Les actifs immobilisés, à durée de vie définie ou indéfinie, font l'objet d'un test de dépréciation lorsqu'il existe des indices de pertes de valeur du fait d'événements ou de circonstances intervenus au cours de la période, et que leur valeur recouvrable apparaît durablement inférieure à leur valeur nette comptable. Des tests de dépréciation sont réalisés chaque année en comparant la valeur recouvrable et leur valeur nette comptable. Lorsqu'une dépréciation apparaît nécessaire, le montant comptabilisé est égal à l'écart entre la valeur nette comptable et la valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur nette des coûts de sortie et de la valeur d'utilité.

4.3.7. Actifs financiers

Les actifs financiers sont comptabilisés selon les dispositions de la norme IAS 39, et présentés selon les dispositions des normes IAS 32 et IFRS 7.

Le Groupe enregistre un actif financier lorsqu'il devient partie prenante aux dispositions contractuelles de cet instrument. Les actifs financiers, utilisés par le Groupe, sont classés selon les quatre catégories :

- Actifs financiers à la juste valeur par résultat tels que les placements VMP : correspondent à des actifs titres acquis par le Groupe dans l'objectif de réaliser un bénéfice lié à des fluctuations de prix à court terme. Ils sont comptabilisés initialement à la juste valeur (hors coûts direct de transaction comptabilisés en résultat). A chaque arrêté comptable les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat.
- Placements détenus jusqu'à l'échéance tels que les dépôts et cautionnements : titres à revenu fixe ou déterminable que le Groupe a l'intention et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance. En dehors de rares exceptions, la norme prévoit l'interdiction de céder ces titres avant leur échéance. Ces titres sont comptabilisés initialement pour leur prix d'acquisition, puis ultérieurement selon la méthode du coût amorti au taux d'intérêt effectif. En cas de signe objectif de perte de valeur, une dépréciation est enregistrée pour la

différence entre la valeur comptable et la valeur de recouvrement estimée c'est-à-dire les flux de trésorerie futurs estimés et actualisés au taux d'intérêt effectif d'origine.

- Prêts et créances rattachés ou non à des participations : cette catégorie enregistre les actifs financiers non dérivés à paiement déterminé ou déterminable. Ces actifs sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les prêts et les créances dont l'échéance est inférieure à 12 mois après la date de clôture ne sont pas actualisés. En cas de signe objectif de perte de valeur, une dépréciation est enregistrée pour la différence entre la valeur comptable et la valeur de recouvrement estimée c'est-à-dire les flux de trésorerie futurs estimés et actualisés au taux d'intérêt effectif d'origine.
- Actifs financiers disponibles à la vente : cette catégorie regroupe les autres actifs financiers tels que des participations non consolidées. Ils sont initialement comptabilisés pour leur prix d'acquisition (frais de transaction inclus). A chaque arrêté, ces actifs sont évalués à leur juste valeur. En l'absence de marché actif, le Groupe évalue la juste valeur d'une participation non consolidée sur la base d'une quote-part de capitaux propres et sur les perspectives de rentabilité de cette la participation. Les variations de juste valeur sont enregistrées en capitaux propres dans une réserve spéciale. En cas de signe objectif de dépréciation, significative ou durable, la moins-value latente est comptabilisée en capitaux propres. Ces variations, y compris les dépréciations, sont contrepassées et constatées dans le résultat de l'exercice au moment de la cession de ces actifs.

Il n'a pas été identifié d'actifs financiers disponibles à la vente au 31 décembre 2020.

4.3.8. Stocks et en-cours

Les stocks sont évalués au coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen unitaire pondéré (CMUP).

Les stocks de marchandises sont valorisés au coût d'achat comprenant le prix d'achat, les frais d'approche (transport et passage en douane), le marquage et les frais accessoires. Les frais financiers ne sont pas présentés dans l'évaluation des stocks.

Les marges internes, nettes des frais d'approche, pratiquées entre les différentes sociétés du Groupe sur des marchandises présentées en stock à la date de clôture, sont éliminées des états financiers consolidés.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur actuelle des produits à la date de clôture de l'exercice.

4.3.9. Créances clients

Les créances clients sont évaluées à leur juste valeur et principalement composées de la différence entre le chiffre d'affaires constaté, facturé, et les encaissements reçus des clients. Les créances évaluées pour leur juste valeur sont, le cas échéant, dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement en tenant compte des sommes couvertes par les organismes d'assurance-crédit. Les dépréciations sont déterminées client par client. Les dépréciations sont comptabilisées en résultat sur la ligne « Provisions et dépréciations nettes », à l'exception des dépréciations constatées sur des créances nées sur la période qui sont présentées en diminution du chiffre d'affaires conformément à la norme IFRS 15.

Les créances clients cédées et mobilisées auprès d'un organisme d'affacturage ne sont pas maintenues dans les états financiers consolidés.

Il n'existe pas de créances clients relatives à des retenues de garantie ou de SAV compte tenu de l'absence de retour significatif.

Les produits relatifs à la vente de prestation de services et de biens non livrés à la date de clôture sont présentés en déduction des créances clients (produit constaté d'avance).

4.3.10. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et équivalents de trésorerie comprend les soldes bancaires ainsi que les placements à court terme offrant une grande liquidité et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Les placements à court terme sont évalués à leur juste valeur à la date de clôture (actifs financiers à la juste valeur par résultat). Les variations de valeur sont enregistrées en « Résultat Financier ».

4.3.11. Capital et frais d'émission de capital

Les instruments de capitaux propres sont enregistrés lors de leur émission à leur prix de transaction déduction faite des coûts de transaction. Les instruments de capitaux propres ne donnent pas lieu à réévaluation. Si l'instrument de capitaux propres est annulé ou racheté, la contrepartie versée est directement déduite des capitaux propres et aucun profit ou perte n'est enregistré en résultat.

Les frais directement attribuables aux émissions d'augmentation de capital sont comptabilisés en déduction de la prime d'émission, c'est-à-dire en déduction des capitaux propres conformément à IAS 32.

4.3.12. Paiements réalisés avec des actions

4.3.12.1. Transactions avec des actionnaires investisseurs

Les transactions basées sur des actions avec des associés investisseurs ne sont pas qualifiées de paiements en actions selon IFRS 2 mais sont assimilés à des instruments de capitaux propres et traités selon IAS 32. Ils sont enregistrés en capitaux propres pour leur prix de transaction (montant de la souscription) et ne sont pas réévalués lors des arrêts ultérieurs.

Les Bons de Souscription d'Actions de *warrant* d'indemnisation (BSAG) correspondent à des instruments émis par la société au profit d'investisseurs associés, et sont présentés en Note 8.9.3.

4.3.12.2. Transactions avec le Management et les salariés

Les distributions de stock-options (SO) auprès de membre du personnel sont assimilées à des paiements en actions et sont évaluées et présentées dans les états financiers consolidés conformément à la norme IFRS 2.

Les paiements en actions sont évalués à la juste valeur des instruments de capitaux en contrepartie des services rendus par les membres du personnel. L'évaluation à la juste valeur est établie au jour de la date d'attribution des stock-options et au moyen du modèle d'évaluation financière des options de Black & Scholes. Ce modèle d'évaluation comprend plusieurs hypothèses et variables complexes : la valeur de l'action de la société, la durée de vie de l'option, le prix d'exercice, la volatilité attendue de l'action, le taux sans risque, la prime de risque de l'action, la prime de liquidité de l'action ...

Le coût d'un paiement effectué en actions est comptabilisé en charge de la période sur la ligne « Charges de personnel », en proportion des services rendus à partir de la date d'attribution des actions gratuites. Si la période d'acquisition des droits s'étale sur plusieurs périodes, le coût d'un paiement en action est réparti au prorata temporis.

Le coût est ajusté à chaque date de clôture si au cours de la période le nombre d'actions à émettre varie. Le coût comptabilisé en charge n'est pas repris au résultat même si l'option n'est pas exercée par le bénéficiaire.

4.3.13. Avantages du personnel

Les avantages du personnel sont évalués et présentés conformément à la norme IAS 19 selon :

- Les avantages à court terme, tels que les salaires, cotisations sociales, les primes payables, les véhicules mis à disposition du personnel qu'ils soient acquis par le Groupe ou financés au moyen d'un contrat de location financement, les dépenses de formation, ainsi que tous les autres éléments consommés gratuitement par le personnel ;

- Les avantages à long terme, telles que les médailles du travail et les primes payables au-delà des 12 mois suivant la clôture de l'exercice ;
- Les indemnités de fin de contrat ;
- Les avantages postérieurs à l'emploi (régimes à prestations définies ou à cotisations définies).

Les avantages à court terme sont comptabilisés en résultat sur la ligne « Avantages du personnel » et présentés en Note 9.4 ci-dessous.

Le Groupe verse au titre des régimes de retraite de bases, des cotisations à des organismes de prévoyance. Dans le cadre de ces régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à cotisations définies, le Groupe n'a pas d'autre obligation que le paiement des primes portées en résultat sur la ligne « Avantages du personnel ».

Le Groupe n'a pas mis en place d'avantages au personnel dans le cadre de régimes à prestations définies. Son engagement se limite aux indemnités légales de fin de carrière qui sont évaluées selon la méthode des unités de crédits projetées. Selon cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations, et chacune de ces unités est évaluées séparément pour obtenir l'obligation finale. Cette obligation est ensuite actualisée pour obtenir l'obligation finale. Ces calculs intègrent des hypothèses financières et des hypothèses démographiques.

4.3.14. Provisions pour risques et charges

Une provision pour risques et charges est comptabilisée dès qu'il existe une obligation, nettement précisée quant à son objet, résultant d'événements survenus ou en cours, et rendant probable une sortie de ressources mais dont l'échéance reste incertaine. Le montant provisionné dans la situation financière est la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation à la date de clôture, en excluant les produits éventuellement attendus. Chaque risque ou charge fait l'objet d'une évaluation au cas par cas à la date de clôture et les provisions sont ajustées pour refléter la meilleure estimation à cette date.

Les provisions sont présentées en provisions courantes si la provision couvre une obligation devant être réglée ou dénouée dans les 12 mois suivants la date de clôture, à défaut les provisions sont présentées en non courantes.

Les provisions non courantes sont actualisées si l'effet de la valeur temps est significatif conformément à la norme IAS 37.

Les actifs et passifs éventuels, c'est-à-dire un actif ou un passif dont l'existence dépend d'événements futurs incertains, ne sont pas comptabilisés dans la situation financière à l'exception des passifs éventuels reconnus lors d'un regroupement d'entreprises.

4.3.15. Dettes financières

Les passifs financiers sont évalués selon les dispositions de la norme IAS 39, et présentés selon les normes IAS 32 et IFRS 7.

Ils sont enregistrés à leur juste valeur au moment de leur acquisition (coût de transaction inclus) puis sont comptabilisés ultérieurement au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les dettes financières sont ventilées dans les états financiers consolidés entre :

- Les emprunts et dettes financières à long terme pour la partie des dettes supérieure à 12 mois après la date de clôture, qui sont classés en passifs non courants ;
- Les emprunts et dettes financières à court terme pour la partie inférieure à 12 mois après la date de clôture, qui sont classés en passifs courants.

Les dettes financières non courantes rémunérées ne font pas l'objet d'une actualisation à la date de clôture.

Le Groupe ne dispose pas de passif financier évalué à la juste valeur (autres que des instruments dérivés) dans l'état de la situation financière à la date de clôture.

Les passifs financiers obtenus dans des conditions hors marché (emprunt à taux zéro) sont présentés à leur juste valeur avec contrepartie du profit en résultat. Le profit est par la suite repris en résultat pour être intégré au taux d'intérêt effectif de l'emprunt pour ramener ce dernier au taux normal du marché.

Les frais d'émission d'emprunt sont présentés en déduction de la juste valeur initiale de la dette émise, et étalés sur la durée de vie de l'emprunt selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

4.3.16. Dettes fournisseurs

Les dettes fournisseurs cédées et mobilisées auprès d'un organisme d'affacturage sont maintenues dans les états financiers consolidés.

4.3.17. Instruments dérivés

Les Bons de Souscription d'Action (BSA) émis par la société ne répondant pas à la définition d'un instrument de capitaux propres, c'est-à-dire lorsque le dénouement de l'instrument ne se traduit pas par la remise d'un nombre fixe d'actions de la société, sont classés et évalués comme un instrument dérivé et présenté au passif.

Cet instrument financier passif est évalué à la juste valeur à la date d'émission de l'instrument, et à chaque date de clôture. La variation de juste valeur de l'instrument dérivé est comptabilisée en résultat et présentée en charge financière.

4.3.18. Comptabilité de couverture

Le Groupe ne dispose pas d'instrument avec une relation de couverture (de juste valeur ou de flux de trésorerie) sur les périodes présentées.

4.3.19. Reconnaissance des revenus

Les revenus du Groupe sont évalués et présentés selon la norme IFRS 15. Les revenus sont évalués en fonction du transfert de contrôle.

Le Groupe ne dispose pas d'engagement de retour de marchandises ou d'engagement de reprise.

Les produits dont le recouvrement n'est pas probable ne sont pas reconnus dans les états financiers de la période de réalisation de l'opération.

4.3.20. Subventions d'exploitation, crédit d'impôt recherche

Les produits relatifs aux subventions d'exploitation sont présentés en autres produits opérationnels.

Des crédits d'impôt recherche (CIR) sont octroyés aux entreprises par l'État français afin de les inciter à réaliser des recherches d'ordre technique et scientifique. Les entreprises qui justifient de dépenses remplissant les critères requis bénéficient d'un crédit d'impôt qui peut être utilisé pour le paiement de l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice de réalisation des dépenses et des trois exercices suivants ou, le cas échéant, être remboursé pour sa part excédentaire. Le produit relatif au crédit d'impôt recherche est présenté en déduction des charges auxquelles le CIR est lié, net des honoraires engagés au titre de l'évaluation de ce crédit d'impôt. Les flux de trésorerie issus du Crédit d'impôt recherche sont présentés dans les flux de trésorerie relatifs aux opérations de financement.

Les subventions d'exploitation ayant le même fonctionnement que le CIR sont traitées de la même façon que le CIR.

Les créances fiscales relatives au crédit d'impôt sont présentées en « Autres actifs non courants » si le règlement ou l'imputation sur les impôts exigibles est supérieur à 12 mois après la date de clôture, et font l'objet d'une actualisation.

4.3.21. Fiscalité

4.3.21.1. Impôts sur les sociétés

Il n'existe pas de périmètre d'intégration fiscale au sein du Groupe au 31 décembre 2020.

Les créances fiscales relatives à des remboursements d'impôts exigibles versés (*carry back*) sont présentées en « Autres actifs non courants » si le règlement est supérieur à 12 mois après la date de clôture et font l'objet d'une actualisation.

4.3.21.2. Impôts différés

Les impôts différés sont comptabilisés sur l'ensemble des différences temporaires observées entre la valeur dans les états financiers consolidés d'un actif ou d'un passif et sa base fiscale conformément à la norme IAS 12. Les différences permanentes telles que les dépréciations des goodwill et les paiements aux actions ne font pas l'objet d'une fiscalité différée.

Les taux d'imposition utilisés pour l'évaluation des impôts différés sont ceux relatifs à l'entité fiscale dont l'application est attendue lors de la réalisation de l'actif ou du règlement du passif. Le taux d'imposition retenu pour les sociétés françaises est de 26,5%. Les différences temporaires assises sur les biens immobiliers sont soumises au régime des plus ou moins-values de cession immobilière.

Les effets de modification des taux d'imposition (report variable) sont inscrits dans le compte de résultat de la période au cours duquel le changement a été décidé par l'administration fiscale locale sauf lorsque la contrepartie a été comptabilisée initialement en capitaux propres, dans ce cas l'effet de changement de taux est comptabilisé également dans les capitaux propres.

Les impôts différés ont été comptabilisés en fonction des échéances de retournement des différences temporaires et des nouveaux taux d'imposition issus de la loi de finance 2020 pour les sociétés françaises (taux progressif jusqu'à 25% en 2022).

Les impôts différés actifs et impôts différés passifs sont présentés en position nette (impôts différés nets) pour chaque entité fiscale.

En présence d'impôts différés nets actifs générés principalement par des situations fiscales déficitaires (déficits fiscaux reportables), les impôts différés actifs sont comptabilisés (reconnus) dans la situation financière que dans la mesure où il est fortement probable qu'ils seront imputés sur des bénéfices futurs de l'entité fiscale concernée. Les impôts différés actifs non reconnus sont mentionnés le cas échéant dans la Note 8.18 ci-dessous.

Les impôts différés sont présentés dans la partie non courante de la situation financière et ne font pas l'objet d'une actualisation.

4.3.22. Contribution économique territoriale

La contribution économique territoriale (CET) des sociétés françaises du Groupe est présentée au compte de résultat consolidé :

- En « Impôts et Taxes » pour la contribution foncière des entreprises (CFE), celle-ci étant assise sur la valeur locative des seuls biens passibles de taxes foncières, elle est de ce fait assimilable à une charge opérationnelle ;
- En « Impôts sur les sociétés » pour la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE), celle-ci étant assise sur la valeur ajoutée produite par le Groupe, elle présente les caractéristiques des impôts sur le résultat au regard de la norme IAS 12. Les retraitements affectant la valeur ajoutée telle que définie par le Code général des impôts pour la détermination de la CVAE, font l'objet d'un impôt différé au taux de la CVAE conformément à la norme IAS 12.

4.3.23. Résultat financier

Le résultat financier comprend les éléments encaissés suivants :

- Les produits financiers encaissés d'instruments financiers tels que les revenus des titres, des prêts et des créances ainsi que les produits de cessions des VMP ;
- Les charges financières décaissées telles que les charges financières sur les découverts bancaires, sur les emprunts, sur les locations financements, sur l'affacturage, mais également les frais relatifs aux services bancaires ;

Le résultat financier comprend également les éléments calculés suivants :

- Les effets de l'actualisation des éléments de la situation financière ;
- La variation de la juste valeur des instruments financiers avec une relation de couverture de flux de trésorerie ;
- Les dépréciations et reprises de provision des actifs financiers évalués au coût amorti ;

Le coût de l'endettement net est constitué des charges financières décaissées déduction faite des produits financiers encaissés.

4.3.24. Conversion des transactions libellées en monnaies étrangères

La comptabilisation et l'évaluation des transactions libellées en monnaies étrangères sont définies par la norme IAS 21 « Effets des variations des cours des monnaies étrangères ».

En application de cette norme, les transactions libellées en monnaies étrangères sont converties au taux de change en vigueur au cours du jour de la transaction.

En fin d'exercice, les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis au taux de change à la clôture. Les gains et pertes de change en résultant sont inscrits au compte de résultat :

- En résultat opérationnel pour les transactions commerciales ;
- En produits de trésorerie ou dans le coût de l'endettement financier pour les opérations financières.

4.3.25. Résultat par action

Le résultat net de base par action est déterminé en divisant le résultat attribuable aux associés de la société FORSEE POWER SAS par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat net dilué par action est déterminé en divisant le résultat attribuable aux associés de la société FORSEE POWER SAS par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires potentielles dilutives en circulation au cours de la période.

Les actions ordinaires potentielles sont traitées comme dilutives si, et seulement si, leur conversion en actions ordinaires a pour effet de réduire le bénéfice net par action.

Si la prise en compte pour le calcul du résultat dilué par action des instruments donnant droit au capital de façon différée génère un effet anti-dilutif, ces instruments ne sont pas pris en compte.

4.3.26. Secteurs opérationnels

Un secteur opérationnel est une composante distincte :

- Qui se livre à des activités à partir desquelles le Groupe est susceptible d'acquérir des produits des activités ordinaires et d'encourir des charges, y compris des produits des activités ordinaires et des charges relatives à des transactions avec d'autres composantes du Groupe ;

- Dont les résultats opérationnels sont régulièrement examinés par le Management du Groupe en vue de prendre des décisions en matière de ressources à affecter au secteur et d'évaluer sa performance ; et
- Pour laquelle des informations financières isolées sont disponibles.

Le Groupe comporte deux secteurs opérationnels appelés :

- Portable et mobilité ;
- Transport et stockage.

Le premier niveau d'information sectoriel du Groupe est le secteur opérationnel, le second est le secteur géographique.

Les données sectorielles du reporting interne et celles présentées dans la Note 7 ci-après suivent les mêmes règles comptables que celles utilisées pour les États financiers consolidés.

La mesure de la performance de chaque segment est effectuée à partir de l'EBITDA, de l'EBIT et du résultat opérationnel. Les agrégats EBITDA et EBIT se définissent comme suit :

- L'EBITDA se définit comme le résultat opérationnel avant amortissements et dépréciations ;
- L'EBIT se définit comme le résultat opérationnel.

4.3.27. Parties liées

Les parties liées présentées dans les états financiers consolidés sont définies comme étant :

- Les parties contrôlées par le Groupe : il n'a pas été identifié de participation contrôlée ou d'entreprise associée ;
- Les parties contrôlant le Groupe telles que les personnes morales actionnaires ;
- Les personnes physiques membre du personnel de direction du Groupe ou des parties contrôlant le Groupe, ou qui l'influence notablement.

Les actifs et passifs financiers relatifs aux parties liées sont présentés en actifs ou passifs financiers non courants si ceux-ci sont réglés ou rendus exigibles dans les 12 mois suivant la date de clôture de la période présentée, à défaut ces éléments sont présentés en actifs et passifs financiers courants. Les actifs et passifs relatifs aux parties liées sont actualisés pour leur part non courante si l'effet de la valeur temps est significatif.

Les informations relatives aux parties liées sont présentées en Note 10.1 ci-dessous conformément à la norme IAS 24.

5. Informations relatives au périmètre de consolidation

Les entreprises comprises dans le périmètre de consolidation au 31 décembre 2020 sont les suivantes :

Société	Localisation	31 décembre 2020			31 décembre 2019		
		% de contrôle	% d'intérêt	Méthode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode de consolidation
FORSEE POWER SAS	France	100%	100%	IG	100%	100%	IG
FORSEE POWER SOLUTIONS Ltd.	Hong-Kong	100%	100%	IG	100%	100%	IG
FORSEE POWER Spz	Pologne	100%	100%	IG	100%	100%	IG
ZHONGSHAN UNIROSS INDUSTRY Ltd.Co.	Chine	100%	100%	IG	100%	100%	IG
ZHONGSHAN FORSEE DEVELOPMENT Ltd.Co.	Chine	100%	100%	IG	100%	100%	IG
FORSEE POWER INDIA (1)	Inde	100%	100%	IG			NC
FORSEE POWER PTE	Singapour	100%	100%	IG			NC
NEOT CAPITAL	France	15%	15%	NC	15%	15%	NC

(1) Création en 2020

Au 31 décembre 2020, le périmètre de consolidation comprend 7 sociétés en intégration globale.

Les participations ci-dessous n'ont pas été consolidées au 31 décembre 2020 compte tenu d'une incidence non significative dans le résultat 2020 du Groupe :

- NEOT CAPITAL (15%)
- N Green Mobility, filiale de NEOT CAPITAL

6. Informations permettant la comparabilité des comptes

6.1. Variation de périmètre de l'exercice

- Création de l'entité Forsee Power India en juillet 2020 et détenue à 100 % par Forsee Power SAS.
- Intégration des comptes de la filiale Forsee Power Pte située à Singapour et détenue à 100 % par Forsee Power SAS.

6.2. Variation de périmètre de l'exercice précédent

- Création de l'entité chinoise Zhongshan Forsee Development en mai 2019 et détenue à 100 % par Forsee Power SAS.

Cette création intervient dans le cadre d'une scission partielle de Zhongshan Uniross Industry.

6.3. Changements de présentation et de méthodes comptables

6.3.1. Reclassement d'instruments financiers

Les reclassements de présentation comptable sur certains instruments financiers ont été réalisés dans les états financiers consolidés :

- Opérations de cession de créance (factor) :

Avant 2020, les états financiers consolidés IFRS présentaient un maintien au poste clients des créances cédées au factor HSBC, en contrepartie d'une dette financière présentée nette des retenues de garantie.

En 2020, le contrat de cession de créances avec HSBC a été renégocié afin d'assurer un transfert des risques de retard de paiement, d'impayé, de change et une limitation des recours du factor en cas de non paiements des créances garanties.

L'ensemble des créances clients cédées au factor HSBC n'est donc pas présenté dans le bilan consolidé.

7. Informations par segment d'activité et par zone géographique

Le Management a défini les segments d'activité sur la base des reporting qu'il examine régulièrement en vue de prendre des décisions en matière d'allocation de ressources aux segments et d'évaluation de leur performance.

Les reporting du Groupe comportent deux secteurs opérationnels appelés :

- *Light Vehicles and Industrial Tech* : regroupant le marché de la mobilité légère ou des équipements portables des applications dont les besoins en énergie sont inférieurs à 2-4 kWh. Le Groupe développe des packs batteries répondant à une large majorité des besoins du marché sur les segments du vélo électrique (e-Bikes), du scooter électrique (e- Scooters), des autres véhicules légers de 1 à 4 roues, des équipements médicaux, des objets connectés, de la domotique, de la robotique et de l'outillage professionnel.
- *Heavy Vehicles* : regroupant le marché des solutions adaptées au développement des véhicules à motorisation hybride ou électrique des différents moyens de transport (véhicules utilitaires et de « dernier kilomètre », bus, camions, marine, offshore, tramways et trains) et du stockage stationnaire (résidentiel, commercial et industriel).

7.1. Informations par segment d'activité

Le compte de résultat par segment d'activité n'est pas disponible au 31 décembre 2019 et au 31 décembre 2020.

Le montant des revenus réalisés avec des clients représentant individuellement plus de 10% des produits est de 0 M€ sur le secteur *LeV & Ind Tech (Light Vehicles and industrial tech)* et de 36,4 M€ sur le secteur *HeV (Heavy Vehicles)* au 31 décembre 2020.

Le montant des revenus réalisés avec des clients représentant individuellement plus de 10% des produits est de 6 M€ sur le secteur *LeV & Ind Tech (Light Vehicles and industrial tech)* et de 26,5 M€ sur le secteur *HeV (Heavy Vehicles)* au 31 décembre 2019.

Les orientations prévues en 2020 par le Management permettront d'atténuer le degré de dépendance à l'égard de ces clients.

en milliers d'euros	LeV & Ind Tech	HeV	Inter secteur et Autres	31 décembre 2020
Actifs sectoriels non courants	15 721	20 018	65	35 804
Actifs sectoriels courants	9 675	35 837	13 138	58 649
Passifs sectoriels non courants	(44 240)	(6 365)	(53 050)	(103 656)
Passifs sectoriels courants	(1 729)	(2 338)	(19 137)	(23 204)
Total	(20 574)	47 152	(58 984)	(32 406)
Capitalisation de frais de R&D		4 018		4 018
Acquisition d'immobilisations	834		1 643	2 476
Autres dépenses d'investissement non courants	-	-	-	-
Total	834	4 018	1 643	6 495

en milliers d'euros	LeV & Ind Tech	HeV	Inter secteur et Autres	31 décembre 2019
Actifs sectoriels non courants	7 029	16 549	1 595	25 173
Actifs sectoriels courants	25 153	20 341	4 860	50 354
Passifs sectoriels non courants	(4 003)	(3 494)	(27 789)	(35 286)
Passifs sectoriels courants	(10 974)	(14 718)	(17 990)	(43 682)
Total	17 206	18 678	(39 325)	(3 441)
Capitalisation de frais de R&D	24	2 956		2 980
Acquisition d'immobilisations	1 297	498	2 557	4 351
Autres dépenses d'investissement non courants				
Total	1 321	3 454	2 557	7 331

7.2. Informations par zone géographique

en milliers d'euros	31 décembre 2020	31 décembre 2019
France	44 633	28 116
Europe	10 916	16 457
Asie	3 843	2 880
Etats-Unis	1 968	2 598
Reste du monde	700	291
Total Chiffre d'affaires	62 060	50 342

	31 décembre 2020	31 décembre 2019
France	9 326	6 508
Europe	11	8
Asie	823	815
Reste du monde		
Total Investissements	10 159	7 331

8. Informations relatives aux postes de l'état de la situation financière consolidée

8.1. Goodwill

en milliers d'euros	31 décembre 2019	Variation de périmètre	Augmentation Dotations	Diminution Reprises	Juste valeur	Effets de conversion	31 décembre 2020
Goodwill	1 523						1 523
Total	1 523						1 523
Dépréciations							
Goodwill							
Total							
Goodwill	1 523						1 523

Il n'a pas été établi de tests de sensibilité dans la détermination de la valeur actuelle des goodwill au 31 décembre 2020, les tests de dépréciation n'ont pas décelé d'indice de perte de valeur au 31 décembre 2020.

en milliers d'euros	31 décembre 2019	31 décembre 2020
Goodwill issu des activités Ersé (2012)	219	219
Goodwill UGT Portable et Mobilité	219	219
Goodwill issu des activités Dow Kokam (2013) (1)	1 304	1 304
Goodwill UGT Transport et Stockage	1 304	1 304
Total	1 523	1 523

- (2) L'acquisition des activités de Dow Kokam France en 2013 a généré un goodwill de 1 304 K€ après la reconnaissance d'un passif éventuel de 6,5 M€ relatif au contentieux en cours avec l'Administration fiscale sur le Crédit d'impôt recherche des exercices 2010 à 2012. Cette provision sur passif éventuel a été reprise intégralement en résultat au 30 juin 2017 suite à l'abandon des motifs de contestation de l'Administration fiscale le 3 juillet 2017.

Les variations de la période précédente sont les suivantes :

en milliers d'euros	31 décembre 2018	Variation de périmètre	Acquisitions	Cessions	Impairment	Effets de conversion	31 décembre 2019
Goodwill	1 523						1 523
Total	1 523						1 523
Dépréciations							
Goodwill							
Total							
Goodwill	1 523						1 523

8.2. Immobilisations incorporelles

L'augmentation des immobilisations incorporelles en cours correspond aux dépenses de recherche et développement activées.

Il n'a pas été décelé d'indice de perte de valeur sur les immobilisations incorporelles au 31 décembre 2020.

en milliers d'euros	31 décembre 2019	Variation de périmètre	Augmentation Dotations	Diminution Reprises	Reclassement	Ecart de conversion	Autres	31 décembre 2020
Immobilisations incorporelles brutes								
Frais de développement	4 702							4 702
Logiciels	1 310		151					1 461
Autres immobilisations incorporelles	143		16	(10)		(4)		145
Frais de développement en cours	8 616		4 018		(3 120)			9 514
Immobilisations incorporelles en cours	(2 502)		(0)	(118)	3 120			500
Total	12 269		4 185	(128)		(4)		16 322
Amortissements et dépréciations								
Frais de recherche	(1 003)		(1 905)					(2 908)
Logiciels	(1 099)		(180)					(1 279)
R&D Autres immobilisations incorporelles	(36)		(40)			2		(74)
Total	(2 138)		(2 125)			2		(4 262)
Immobilisations incorporelles nettes	10 131		2 059	(128)		(2)		12 060

Les variations de la période précédente sont les suivantes :

en milliers d'euros	31 décembre 2018	Variation de périmètre	Augmentation Dotations	Diminution Reprises	Reclassement	Effets de conversion	Autres	31 décembre 2019
Immobilisations incorporelles brutes								
Frais de recherche	2 028		0		2 675			4 702
Concession, brevets & droits similaires	1 103				207			1 310
Autres immobilisations incorporelles	5 789	0	3 364	(14)	(2 881)	0		6 257
Total	8 920	0	3 364	(14)	(1)	0		12 269
Amortissements et dépréciations								
Logiciels	(1 275)		(878)	14		0		(2 138)
Immobilisations incorporelles nettes	7 645	0	2 486	(0)	(1)	0		10 131

8.3. Immobilisations corporelles

en milliers d'euros	31 décembre 2019	Variation de périmètre	Augmentation Dotations	Diminution Reprises	Reclassement	Ecart de conversion	Nvx contrats de loc IFRS 16	31 décembre 2020
Immobilisations corporelles brutes								
Constructions	18					(1)		17
Droits d'utilisation sur constructions	4 083					(21)	8 290	12 352
Installations techniques, matériels et outillages	6 432		927	(328)	2	(30)		7 003
Autres immobilisations corporelles	1 882		493	(68)		(10)		2 297
Droits d'utilisation sur autres immobilisations corporelles	225				34	(1)	23	280
Immobilisations corporelles en cours	3 204		879	(147)	(2)	262		4 196
Total	15 844		2 299	(543)	34	198	8 313	26 146
Amortissements et dépréciations								
Constructions	(10)		(2)			1		(11)
Droits d'utilisation sur constructions	(2 078)		(1 194)			15		(3 257)
Installations techniques, matériels et outillages	(4 053)		(687)	116		12		(4 612)
Autres immobilisations corporelles	(1 008)		(345)	36		4		(1 313)
Droits d'utilisation sur autres immobilisations corporelles	(124)		(89)		(8)	0		(221)
Total	(7 273)		(2 317)	152	(8)	33		(9 414)
Immobilisations corporelles nettes	8 570		(18)	(391)	26	231	8 313	16 731

L'augmentation des immobilisations corporelles en cours correspond aux dépenses liées aux lignes de production automatiques qui seront mises en service en 2022 sur le site de Chasseneuil-du-Poitou.

Il n'a pas été décelé d'indice de perte de valeur sur les immobilisations corporelles au 31 décembre 2020.

Les variations de la période précédente sont les suivantes :

en milliers d'euros	31 décembre 2018	Variation de périmètre	Augmentation Dotations	Diminution Reprises	Reclassement	Effets de conversion	Adoption d'IFRS 16	31 décembre 2019
Immobilisations corporelles brutes								
Constructions	18					0		18
Droit d'utilisation de biens immobiliers			412			(9)	3 680	4 083
Installations techniques, matériels et outillages	5 316		1 163	(45)		(2)		6 432
Autres immobilisations corporelles	1 557	0	337	(12)		1		1 882
Droit d'utilisation des véhicules de tourisme			17		(23)		230	225
Immobilisations corporelles en cours	1 273		1 947	(14)		(1)		3 204
Total	8 165	0	3 875	(72)	(23)	(12)	3 911	15 844
Amortissements et dépréciations								
Constructions	(8)		(2)			(0)		(10)
Amort droit d'utilisation de biens immobiliers			(541)			6	(1 543)	(2 078)
Installations techniques, matériels et outillages	(3 509)		(562)	17		1		(4 053)
Amort droit d'utilisation des véhicules de tourisme			(75)		23		(71)	(124)
Autres immobilisations corporelles	(778)		(268)	38		(0)		(1 008)
Total	(4 294)		(1 449)	55	23	6	(1 614)	(7 273)
Immobilisations corporelles nettes	3 870	0	2 427	(17)		(6)	2 297	8 570

8.4. Actifs financiers

en milliers d'euros	31 décembre 2019	Variation de périmètre	Augmentation Dotations	Diminution Reprises	Reclassement	Effets de conversion	Autres	31 décembre 2020
Actifs financiers								
Titres immobilisés (1)	558					(0)		558
Dépôts de garanties et cautionnements versés	165		3 674		1	(0)		3 840
Autres actifs financiers (versements à effectuer)	(0)			0	(1)	25	(24)	(0)
Total	723		3 674	0		24	(24)	4 398
<i>Dont</i>								
<i>Courant</i>								
<i>Non courant</i>	723		3 674	0		24	(24)	4 398

(1) Les titres immobilisés correspondent à la participation de 15% pour 557,5 K€ dans NEOT CAPITAL (cf. Note 5).

Les actifs financiers non courants non rémunérés n'ont pas été actualisés au 31 décembre 2020 compte tenu des montants non significatifs et du taux d'Euribor 1 an.

Les variations de la période précédente sont les suivantes :

en milliers d'euros	31 décembre 2018	Variation de périmètre	Augmentation Dotations	Diminution Reprises	Reclassement	Effets de conversion	Autres	31 décembre 2019
Actifs financiers								
Titres immobilisés	38		520			0		558
Dépôts de garanties et cautionnements versés	178			(12)				165
Total	215		520	(12)		(8)	8	723
<i>Dont</i>								
<i>Courant</i>								
<i>Non courant</i>	215		520	(12)		(8)	8	723

8.5. Stocks et en-cours

en milliers d'euros	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Matières premières et autres approvisionnements	17 327	12 584
En cours de production	1 463	1 701
Marchandises et produits finis	13 506	5 082
Dépréciations de stocks	(2 112)	(1 197)
Stocks nets	30 184	18 170

8.6. Créances

en milliers d'euros	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Créances clients	8 789	18 613
Dépréciation des créances clients	(184)	(104)
Fournisseurs - Avances et acomptes versés	5 574	7 010
Créances nettes	14 180	25 519

L'échéance des créances clients est la suivante :

en milliers d'euros	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Créances clients	8 789	18 613
Non échues	8 789	0
Echues à moins d'un 1 an		18 613
Echues à plus d'un 1 an	0	0

8.7. Autres actifs

en milliers d'euros	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Créances sociales	24	56
Créances fiscales	800	2 168
Comptes courants	270	75
Débiteurs divers (1)	1 344	1 056
Charges constatées d'avance (2)	1 205	441
Dépréciation des autres actifs courants	(30)	(30)
Autres actifs	3 612	3 766
<i>Dont</i>		
<i>Courant</i>	<i>3 013</i>	<i>3 752</i>
<i>Non courant</i>	<i>600</i>	<i>14</i>

- 1) Dont 655 K€ sur Zhongshan Uniross Industry Ltd contre 676 K€ en 2019 ;
- 2) Dont 559 K€ sur dettes de location

8.8. Trésorerie

en milliers d'euros	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Equivalents de trésorerie		
Trésorerie	11 273	2 913
Trésorerie et équivalent de trésorerie	11 273	2 913
Trésorerie et équivalent de trésorerie	11 273	2 913
Découverts bancaires		
Trésorerie nette	11 273	2 914
en milliers d'euros	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Equivalents de trésorerie		
Trésorerie	2 913	12 075
Trésorerie et équivalent de trésorerie	2 913	12 075
Trésorerie et équivalent de trésorerie	2 913	12 075
Découverts bancaires		
Trésorerie nette	2 913	12 076

8.9. Capitaux propres

8.9.1. Capital social

Au 31 décembre 2020 le nombre de titres de la société FORSEE POWER SAS en circulation est de 299 876 à la valeur nominale de 10 €, soit un montant total du capital social de 2 998 760 €.

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire (AGE) du 18 décembre 2017, des actions de préférence ont été créés : les actions de préférence de catégorie C2 et les actions de préférence de catégorie C3 (ADPC3). A Chaque ADPC2 est attaché 0,67 droits de vote et à chaque ADPC3 est attachée une quote-part de voix correspondant à la quote-part de capital que représente la dite ADPC3. L'AGE du 18 décembre 2017 a converti 5 275 actions ordinaires en 5 275 ADPC3 et 87 074 actions ordinaires en ADPC2.

Le capital social de la société FORSEE POWER SAS a été modifié sur l'exercice 2017 à la suite de la recapitalisation du Groupe :

- Le 18 décembre 2017 pour 40 700 € par l'émission de 4 070 actions ordinaires au prix unitaire de 379,16 €, soit une prime d'émission de 369,16 € par action et une prime d'émission globale de 1 502 481,20 € par compensation de créance ;
- Le 18 décembre 2017 pour 342 990 € par l'émission de 34 299 ADPC2 au prix unitaire de 379,16 €, soit une prime d'émission de 369,16 € par action et une prime d'émission globale de 12 661 818,84 € par compensation de créance ;
- Le 18 décembre 2017 pour 474 730 € par l'émission de 47 473 ADPC3 au prix unitaire de 379,16 €, soit une prime d'émission de 369,16 € par action et une prime d'émission globale de 17 525 132,68 € en numéraire.

Le capital social de la société FORSEE POWER SAS a été modifié sur 2018 à la suite du refinancement du Groupe :

- Le 21 décembre 2018 par l'émission de 26 375 ADP C3 au prix unitaire de 379,16 €, soit une prime d'émission de 369,16 € par action et une prime d'émission globale de 9 736 595 € en numéraire.

Le capital social de la société FORSEE POWER SAS a été modifié sur 2019 à la suite de la recapitalisation du Groupe :

- Le 13 mars 2019 pour 105 500 € par l'émission de 10 550 ADPC3 au prix unitaire de 379,16 €, soit une prime d'émission de 369,16 € par action et une prime d'émission globale de 3 894 638 € en numéraire ;
- Le 18 décembre pour 131 880 € par l'émission de 13 188 ADPC3 au prix unitaire de 379,16 €, soit une prime d'émission de 369,16 € par action et une prime d'émission globale de 4 868 482 € en numéraire ;
- Le 18 décembre pour 52 750 € par l'émission de 5 275 ADPC3b au prix unitaire de 379,16 €, soit une prime d'émission de 369,16 € par action et une prime d'émission globale de 1 947 319 € en numéraire ;
- Le 18 décembre pour 118 670 € par l'émission de 11 867 ADPC3b au prix unitaire de 379,16 €, soit une prime d'émission de 369,16 € par action et une prime d'émission globale de 4 380 822 € en numéraire ;
- Le 26 décembre pour 82 610 € par la souscription de 8 261 ADPC3b par conversion de 7 913 OC3 au prix unitaire de 379,16 €, soit une prime d'émission de 369,16 € par action et une prime d'émission globale de 3 049 631 € en numéraire ;
- Le 26 décembre pour 55 160 € par la souscription de 5 516 ADPC3 par conversion de 5 274 OC4 au prix unitaire de 379,16 €, soit une prime d'émission de 369,16 € par action et une prime d'émission globale de 2 036 287 € en numéraire.

Le Groupe ne détient pas d'actions propres dans les périodes présentées.

8.9.2. Dividendes

La société FORSEE POWER SAS n'a procédé à aucune distribution de dividendes au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

La société n'envisage pas de distribuer de dividende au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

8.9.3. Paiements fondés sur des actions

8.9.3.1. Bons de souscription d'action à titre de warrant de garantie

Dans le cadre des dernières levées de fonds, la société a émis plusieurs garanties au profit des nouveaux investisseurs pour couvrir certains risques spécifiques. Ces garanties financières ont pris la forme d'émission de plusieurs Bons de Souscription d'Action ou *warrant* de garantie :

- 100 BSA_{G1} lors de l'AGE du 18 décembre 2017 au prix d'émission global d'un euro, convertibles au maximum en 52 748 ADPC3 ;
- 100 BSA_{BEI Warrant 2} au 15 mars 2018 au prix d'émission global d'un euro, convertibles au maximum en 1 650 ADPC3 ;
- 100 BSA_{G2} lors de l'AGE du 21 décembre 2018 au prix d'émission global d'un euro, convertibles au maximum en 26 375 ADPC3.

Ces BSA ne sont pas une composante d'un instrument financier hybride avec une composante dette/capitaux propres. Par ailleurs les bénéficiaires de ces BSA étant des actionnaires investisseurs, les BSA attachés à ces actions ne sont pas qualifiés de paiement en action selon IFRS 2.

Ces BSA de garantie comportent des caractéristiques semblables à des BSA de type *Ratchet* permettant aux investisseurs de maintenir leur prix moyen d'investissement. Ces BSA sont exerçables à tout moment et jusqu'à leur date d'échéance sous réserve de la survenance d'un risque couvert.

Toutefois compte tenu que les conditions d'exercice de ces BSA de warrant de garantie n'ayant jamais été remplies pour les principaux risques couverts par la garantie, la Direction estime que la probabilité de réunir les conditions d'exercice de ces BSA est très petite. Ainsi la Direction considère que ces instruments financiers ont une valeur non significative, et ne sont donc pas présentés en tant que dérivé passif.

Compte tenu de ces éléments, ces BSA de warrant de garantie sont qualifiés selon IAS 32 d'instrument de capitaux propres, et seront enregistrés en capitaux propres pour leur montant de transaction aux dates d'émission et d'exercice.

8.9.3.2. Stock-Options

Le tableau ci-dessous présente les stock-options attribuées au 31 décembre 2020 :

	Date d'attribution	Nombre de SO attribués	Nombre de SO annulés	Nombre en cours	Vesting period	Maturity
Stock Options (SO 2019)	2 avril 2019	6 000	0	6 000	4 years	2 avril 2023
Stock Options (SO 2019)	28 janvier 2020	1 800	0	1 800	4 years	28 janvier 2024
Stock Options (SO 2019)	13 novembre 2020	750	0	750	4 years	13 novembre 2024
Total		8 550	0	8 550		

La charge reconnue au titre des transactions basées sur des actions sur les périodes présentées est la suivante :

<i>en milliers d'euros</i>	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Coûts déjà constatés en réserves à la date de clôture	268	0
Charges constatées en résultat de la période	464	268
Reprise des coûts des attributions caduques sur la période	0	0
Coûts en réserves à la date de clôture	733	268
Charges à reconnaître sur les exercices futurs	1 323	1 163
Reprise des coûts des attributions exercées sur la période	0	
Coût total à la date d'attribution	2 056	1 432

Le tableau ci-dessous résume les données utilisées dans le modèle d'évaluation des stock-options

	Hypothèses utilisées au 31 December 2020 - à la juste valeur au PER selon IFRS 2 (Black & Scholes)				Evaluation unitaire selon IFRS 2	Cout probable IFRS 2
	Strike price en €	Taux sans risque	Prime de risque	Volatility attendue		en milliers d'euros
Stock Options (SO 2019)	340,00 €	-0,44%	10,0%	69,6%	238,63 €	1 432
Stock Options (SO 2019)	340,00 €	-0,59%	10,0%	70,8%	240,11 €	432
Stock Options (SO 2019)	340,00 €	-0,74%	10,0%	80,4%	256,01 €	192

8.9.4. Résultat net par action

	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Résultat net	(29 412)	(26 347)
Nombre moyen d'action en circulation	299 876	255 252
Résultat net par action	(98,08) €	(103,22) €
Résultat net	(29 412)	(26 347)
Effect des dilutions :		
6 857 BSA _{BEI Warrant A} émis le 15 mars 2018 pouvant être convertis en actions ordinaires AO (1)	7 965	7 965
100 BSA _{G1} de garantie émis le 18 décembre 2017 pouvant être convertis pour un montant maximum de 52 748 ADP _{C3} (2)	52 748	52 748
100 BSA _{Warrant B BEI} de garantie émis le 15 mars 2018 pouvant être convertis pour un montant maximum de 1 650 AO (2)	1 650	1 650
100 BSA _{G2} de garantie émis le 21 décembre 2018 pouvant être convertis pour un montant maximum de 26 375 ADP _{C3} (2)	26 375	26 375
Résultat net dilué par action	(75,68) €	(76,59) €

- 1) BSA émis dans le cadre de l'émission de l'emprunt BEI de 20 M€ et faisant l'objet d'une présentation distincte en dérivé (cf. Note 8.12). Le ratio d'exercice des BSA_{BEI Warrant A} a conduit à ajuster lors de l'AGE du 18 décembre 2019 de 6 857 à 7 965 le nombre maximum d'actions ordinaires pouvant être souscrites.
- 2) BSA de garantie émis au profil des investisseurs entrants depuis décembre 2017 (cf. Note 8.9.3.1) ;

8.10. Provisions pour risques et charges

8.10.1. Détail des Provisions pour risques et charges

en milliers d'euros	31 décembre 2019	Variation de périmètre	Dotations	Reprises	Dont utilisées	Reclassement	Juste valeur	Effets de conversion	31 décembre 2020
Provisions									
Litiges	1 895		377	(113)	(113)	(0)			2 158
Avantages au personnel	235			(9)	(9)				227
Autres provisions pour risques et charges	3 259		3 561	(664)	(664)	0		(0)	6 156
Provision réglementaire									
Provisions	5 389		3 938	(785)	(785)	(0)		(0)	8 541
Dont									
<i>Courant</i>									
<i>Non courant</i>	5 389		3 938	(785)	(785)	(0)		(0)	8 541

Les principales provisions sont :

- 294 K€ de litiges Prud'hommaux ;
- 615 k€ de provision pour risque commercial ;
- 803 k€ de provision liée à des frais de procédure ;
- 1 000 k€ pour le recyclage des batteries ;
- 2 476 k€ pour la garantie SAV ;

- 1 900 k€ pour la provision sur stocks.

Les variations de la période précédente sont les suivantes :

en milliers d'euros	31 décembre 2018	Variation de périmètre	Dotations	Reprises	Dont utilisées	Reclassement	Juste valeur	Effets de conversion	31 décembre 2019
Provisions									
Litiges	482		2 521	(1 108)					1 895
Avantages au personnel	204		31						235
Autres provisions pour risques et charges	2 329		1 110	(180)					3 259
Provision réglementaire									
Provisions	3 014		3 662	(1 288)					5 389
Dont									
<i>Courant</i>									
<i>Non courant</i>	3 014		3 662	(1 288)					5 389

8.10.2. Pensions et indemnités de départ à la retraite

8.10.2.1. Régime de cotisations définies

Une charge a été comptabilisée au 31 décembre 2020 au titre des régimes à cotisations définies.

8.10.2.2. Régime de prestations définies

Le Groupe ne dispose pas de régime à prestations définies.

8.10.2.3. Indemnités de fin de carrière

Les provisions pour engagements de retraite et autres engagements sociaux sont constituées par :

en milliers d'euros	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Indemnités de fin de carrière	227	235
Médailles du travail		
Total	227	235
en milliers d'euros	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Provision de début de période	235	204
Coût net sur la période	(9)	31
Prestations versées		
Pertes et (gains) actuariels reconnus en capitaux propres		
Provision de fin de période	227	235

HYPOTHESES ACTUARIELLES

Pour le régime d'indemnités de fin de carrière, les hypothèses de base (taux de rotation du personnel, augmentation de salaire) de ces calculs ont été déterminées en fonction de la politique prévisionnelle et historique du Groupe. Les hypothèses prises en compte pour les évaluations se déclinent ainsi :

en milliers d'euros	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Hypothèses financières		
Taux d'actualisation	0,65%	0,81%
Hypothèse de taux de progression des salaires à long terme	1,00%	3,00%
Taux de charges sociales Cadres	44,00%	44,00%
Taux de charges sociales Non cadres	17 à 35%	17 à 35%
Hypothèses démographiques		
Âges de départ en fin de carrière retenus pour les cadres	65-67 ans	65-67 ans
Âges de départ en fin de carrière retenus pour les non cadres	65-67 ans	65-67 ans
Table de mortalité	INSEE 2019	INSEE 2018

Les taux d'actualisation retenus sont obtenus par référence au taux de rendement des obligations émises par les entreprises de 1^{er} rang de maturité équivalente à la durée des régimes évalués d'environ 10 ans.

Le taux a été déterminé en considérant des indices de marché de taux des obligations notées AA disponibles à fin décembre 2020.

Il n'a pas été effectué d'analyse de la sensibilité de l'engagement au 31 décembre 2020.

8.11. Emprunts et dettes financières

en milliers d'euros	31 décembre 2019	Emissions	Intérêts présentés au titre des emprunts à taux zéro	Remboursements	Reclassement	Ecart de conversion	Effet du TIE	Variation nette	Juste valeur	Emissions emprunts IFRS 16	31 décembre 2020
Emprunts obligataires (1)		30 000									30 000
Emprunts auprès de la BEI (2)	18 107	0					658				18 765
Emprunts auprès de la BPI	19		14	(33)							0
Emprunt Atout auprès de la BPI		5 000									5 000
Prêt Garanti par l'Etat auprès de la BPI		5 000									5 000
Prêt Garanti par l'Etat auprès de la BNP (3)		7 500	(1 237)								6 263
Prêt Garanti par l'Etat auprès de la HSBC (3)		7 500	(1 237)								6 263
Dettes sur droit d'utilisation - non courant (4)	1 815			(634)	(199)	(6)				8 313	9 289
Dépôts et cautionnements reçus	56										56
Dettes relatives aux parties liées	6 162	660		0							6 821
Dettes relatives au financement des créances clients	9 238							(7 856)			1 382
Dettes financières long terme	35 396	55 660	(2 461)	(666)	(199)	(6)	658	(7 856)		8 313	88 839
Intérêts courus sur dettes financières	1 080	3 856		(1 080)		(0)					3 856
Autres dettes obligataires					(1 478)				206		(1 272)
Dettes sur droit d'utilisation - courant	674				224	(3)					896
Ligne de crédit court terme (5)	4 500							(4 500)			
Intérêts courus non échus - passif	10							(8)			3
Concours bancaires (trésorerie passive)											
Dettes financières court terme	6 264	3 856		(1 080)	(1 254)	(3)		(4 508)	206		3 482
Endettement financier brut & assimilés	41 661	59 516	(2 461)	(1 746)	(1 453)	(9)	658	(12 364)	206	8 313	92 321
<i>Dont</i>											
<i>Courant</i>	<i>15 518</i>	<i>3 856</i>		<i>(1 080)</i>	<i>(1 254)</i>	<i>(3)</i>		<i>(12 379)</i>	<i>206</i>		<i>4 865</i>
<i>Non courant</i>	<i>26 142</i>	<i>55 660</i>	<i>(2 461)</i>	<i>(666)</i>	<i>(199)</i>	<i>(6)</i>	<i>658</i>	<i>15</i>		<i>8 313</i>	<i>87 455</i>

- La société FORSEE POWER SA a émis 30 M€ d'obligations convertibles OC5 auprès du Fonds SPI (15 M€), et d'Idinvest (15 M€) en février et mai 2020. Ces obligations n'ont pas été converties en actions en décembre 2020.
- Refinancement par la BEI et mise à disposition de la première tranche de 7,5 M€ en mars 2018, de la deuxième tranche de 7,5 M€ en octobre 2018 et de la troisième et dernière tranche de 5 M€ en décembre 2019.
Les frais directement attribuables aux émissions d'emprunts sont étalés sur la durée de vie de l'emprunt selon la méthode du taux d'intérêt effectif conformément à IFRS 9, et présentés en résultat financier dans l'état du résultat global. Les frais d'émission d'emprunt sont présentés en déduction de la valeur initiale de la dette financière.
L'emprunt de 20 M€ de la BEI est accompagné de 6 857 BSA BEI Warrant A émis le 15 mars 2018. L'instrument financier dérivé sur l'emprunt et les BSA est présenté en Note 8.12 ci-dessous.
- Les Prêts Garantis par l'Etat auprès de la BNP et d'HSBC ont été accordés à taux 0.
Ce taux ne correspond pas au taux normal de marché et les comptes consolidés présentent ainsi cet avantage en diminution de la dette financière et reconnaissent un produit constaté d'avance. Cette aide est étalée sur la durée de vie des emprunts selon la méthode du taux d'intérêt effectif conformément à IFRS 9, et présentée en résultat financier dans l'état du résultat global.
- L'émission correspond principalement à la prise d'effet du Bail en Etat Futur d'Achèvement (BEFA) pour le site de Chasseneuil du Poitou en 2020 pour 8 257 K€.
- Ligne de crédit court terme pour financement du BFR du client HEULIEZ/IVECO mis en place en octobre 2018 et remboursé en 2020.

Les variations de la période précédente sont les suivantes :

en milliers d'euros	31 décembre 2018	Emissions	Frais d'émission d'emprunt	Remboursements	Reclassement	Ecart de conversion	Effet du TIE	Variation nette	Conversion en capital	Adoption d'IFRS 16	31 décembre 2019
Emprunts obligataires (1)		5 224							(5 224)		
Emprunts auprès de la BEI	12 522	5 000	(138)				722				18 107
Emprunts auprès de la BPI	149			(130)							19
Dette sur droit d'utilisation - non courant		431		(650)	(694)	16				2 711	1 815
Dépôts et cautionnements reçus	20	36									56
Dettes relatives aux parties liées	10 416			(4 254)							6 162
Dette relative au financement des créances clients	4 033							5 205			9 238
Dette financière long terme	27 141	10 691	(138)	(5 034)	(694)	16	722	5 205	(5 224)	2 711	35 396
Intérêts courus sur dettes financières	321	984		(238)	19	(0)				(6)	1 080
Dette sur droit d'utilisation - courant					675	(1)					674
Ligne de crédit court terme	6 000			(1 500)				0			4 500
Intérêts courus non échus - passif	6							4			10
Concours bancaires (trésorerie passive)											
Dette financière court terme	6 327	984		(1 738)	694	(1)		5		(6)	6 264
Endettement financier brut & assimilés	33 467	11 675	(138)	(6 772)		15	722	5 209	(5 224)	2 705	41 661
<i>Dont</i>											
<i>Courant</i>	<i>10 458</i>	<i>10 222</i>		<i>(5 771)</i>	<i>596</i>	<i>15</i>		<i>5</i>		<i>(6)</i>	<i>15 518</i>
<i>Non courant</i>	<i>23 010</i>	<i>1 453</i>	<i>(138)</i>	<i>(1 001)</i>	<i>(596)</i>	<i>0</i>	<i>722</i>		<i>(5 224)</i>	<i>2 711</i>	<i>26 142</i>

- 1) La société FORSEE POWER SA a émis 5 M€ d'obligations convertibles auprès d'Idinvest (OC3 de 3 M€) et de la BPI (OC4 de 2 M€) début juillet 2019. Ces obligations ont été converties en actions en décembre 2019.

L'échéancier des dettes financières est le suivant :

en milliers d'euros	31 décembre 2020	à 1 an	1 à 4 ans	5 ans ou plus	Covenant
Emprunts obligataires	30 000			30 000	non
Emprunts auprès de la BEI	18 765		18 765		non
Emprunts auprès de la BPI	0	0			non
Emprunt Atout auprès de la BPI	5 000		5 000		non
Prêt Garanti par l'Etat auprès de la BPI	5 000		5 000		non
Prêt Garanti par l'Etat auprès de la BNP	6 263		6 263		non
Prêt Garanti par l'Etat auprès de la HSBC	6 263		6 263		non
Dettes sur biens pris en location	9 289		3 489	5 800	non
Dépôts et cautionnements reçus	56			56	non
Dettes relatives aux parties liées	6 821		6 821		non
Dette relative au financement des créances clients	1 382	1 382			non
Dette financière long terme	88 839	1 382	51 600	35 856	
Intérêts courus sur dettes financières	3 856		3 856		non
Dettes sur biens pris en location	896	896			non
Ligne de crédit court terme (5)					non
Intérêts courus non échus - passif	3	3			non
Dette financière court terme	4 754	898	3 856		
Endettement financier brut et assimilé	93 593	2 281	55 456	35 856	

8.12. Instruments financiers dérivés

	Date d'émission	Nombre d'instruments	31 décembre 2020	31 décembre 2019
BSA Warrant A pour BEI	18 mars 2018	6 857	2 984	2 986
Dérivé sur OCA 3 et OC 4	4 juillet 2019	13 187	0	0
Dérivé sur OCA 5	1er mars 2020	123 957	1 473	0
Total		144 001	4 457	2 986

La société a émis le 15 mars 2018 pour 6 857 Bons de Souscription d'Action (BSA BEI Warrant A) au profit de la Banque Européenne d'Investissement (BEI) pour l'accord du financement de 20 M€.

Ces BSA BEI Warrant A sont présentés et évalués comme un instrument dérivé passif pour les raisons suivantes :

- Ces BSA BEI Warrant A ne remplissent pas la condition d'un instrument de capitaux propres dans la mesure où son dénouement ne peut se traduire par un nombre fixe d'actions de la société ;
- Ces BSA BEI Warrant A sont assortis d'un *put option* permettant à la BEI de disposer d'un remboursement en cash pour la juste valeur des actions non reçues.

La variation de juste valeur du dérivé est comptabilisée en résultat financier. La valeur du dérivé correspond au coût de l'option en cas d'exercice de ces BSA.

Un instrument dérivé a été reconnu sur les emprunts obligataires OC 3 et OC 4 émis le 4 juillet 2019 et convertis en capital le 18 décembre 2019.

Un instrument dérivé a été reconnu sur les emprunts obligataires OC 5 émis le 1^{er} mars 2020.

Les variations de la période et de la période précédente sont présentées dans le tableau ci-dessous :

en milliers d'euros	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Instrument dérivé à l'ouverture	2 986	2 577
Variation de juste valeur reconnue en résultat	(8)	408
Instrument dérivé émis sur la période (net des coûts)	1 478	29
Instrument dérivé annulé suite à conversion		(28)
Instrument dérivé à la clôture	4 457	2 986

8.13. Gestion des risques liés aux actifs et passifs financiers

8.13.1. Gestion du risque de crédit

Le Groupe est exposé à un risque de crédit en cas de retard dans les encaissements des clients ou en cas de défaillance de l'un de ses clients. Il fait en sorte de ne pas créer ni entretenir de dépendance vis-à-vis d'eux en diversifiant la nature de sa clientèle et en développant sa part à l'export.

Le Groupe ne dispose pas de contrat d'assurance.

Le Groupe étudie actuellement la mise en place de solution de financement à l'acquisition des batteries de la division Transport et Stockage.

Le Groupe est exposé à un risque de crédit limité au 31 décembre 2020.

8.13.2. Gestion du risque de liquidité

Le Groupe est confronté à un risque de liquidité, c'est-à-dire à un risque que le Groupe ne puisse pas faire face à ses obligations financières, inhérent à la nature de recherche et développement.

Par expérience, les banques et partenaires financiers ont accompagné régulièrement le Groupe dans sa croissance organique et ses besoins de financement.

Les parties liées contrôlant le Groupe ont toujours apporté leur soutien financier dans le financement de celui-ci. Il a ainsi bénéficié de plusieurs injections en compte courant et d'une recapitalisation financière le cas échéant. La dette financière relative aux parties liées s'élève à 6,8 M€ au 31 décembre 2020.

Une augmentation de capital en numéraire d'un montant de 4 M€ a été réalisée en mars 2019 une seconde augmentation de capital a été constatée le 18 décembre 2019 d'un montant de 16,5 M€ avec l'arrivée d'un nouvel associé, portant le capital social à 2 998 760 €.

Par ailleurs Forsee Power a finalisé le 18 décembre 2017 un financement de 55 millions d'euros pour soutenir l'industrialisation de ses systèmes de batteries. Ce financement a été opéré par le conglomérat japonais Mitsui & Co., Ltd. (entrée au capital avec un apport de 18 millions d'euros de capital et 2 millions d'euros d'achat d'actions au fondateur), la Banque Européenne d'Investissement via le Fonds européen pour les investissements stratégiques dans le cadre du plan Juncker (prêt de 20 millions d'euros en 3 tranches conditionnées signé en mars 2018) et les associés historiques (capitalisation des apports en comptes courants à hauteur de 14,6 millions d'euros). En 2020, Forsee Power réalise une levée de fonds de 55 M€ (emprunt obligataire de 30 M€, 2 emprunts auprès de la BPI de 5 M€ chacun et 2 PGE de 7.5 M€ chacun).

Le Groupe s'assure ainsi en permanence qu'il dispose des fonds nécessaires pour faire face à ses dettes lorsqu'elles arrivent à échéance.

en milliers d'euros	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Autorisation de découvert		
Sous-total facilités de crédit (a)		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	11 273	2 913
Découverts bancaires - Trésorerie Passive		
Liquidité nette (b)	11 274	2 913
Total position de liquidité (a) + (b)	11 274	2 913

8.13.3. Gestion du risque de marché

8.13.3.1. Gestion du risque lié à la concurrence

Le Groupe est exposé à un risque lié à la concurrence notamment concernant les prix. Ce risque est actuellement maîtrisé compte tenu du positionnement haut de gamme des produits du Groupe.

8.13.3.1. Gestion du risque lié aux technologies utilisées

Le Groupe est spécialisé dans la conception et l'intégration de batteries spécialisées, il s'agit d'un secteur d'activité ayant fréquemment des avancées technologiques.

Afin de limiter le risque lié aux technologies utilisées, le Groupe possède des brevets sur les technologies développées en interne et investit chaque année significativement en recherche et développement.

8.13.3.2. Gestion du risque de change

Le Groupe est exposé à un risque de change compte tenu des relations effectuées avec les participations situées en Chine et en Pologne. Le Groupe est ainsi confronté au risque de change de la devise dollar américain (USD), du Yuan (RMB) et dans une moindre mesure du Zloty polonais (PLN), du dollar de Hong-Kong (HKD) de la Roupie indienne (INR) et du dollar de Singapour (SGD).

Le Groupe ne dispose pas de couverture de change sur l'évolution du cours de devises au 31 décembre 2020.

8.13.3.3. Gestion du risque de prix

Le Groupe est exposé aux risques de prix relatifs aux matières premières rentrant dans la composition des éléments de batteries (lithium principalement).

Le Groupe n'a pas mis en place de couverture spécifique liée à l'évolution du cours du prix.

8.13.3.4. Gestion du risque de taux d'intérêt

Le Groupe est exposé de manière limitée au risque de taux d'intérêt, dans la mesure où les dettes financières sont rémunérées à taux fixe.

Compte tenu de la nature de l'endettement financier, le degré d'exposition au risque de taux d'intérêt du Groupe est limité au 31 décembre 2020.

8.13.3.5. Gestion du risque de marchés financiers

Le degré d'exposition du Groupe face aux risques relatifs au cours des actions ou des devises est quasi inexistant car le Groupe ne dispose pas de placement auprès de SICAV actions ou monétaires, et ne détient pas de participations ou de titres de placement négociables sur un marché réglementé.

8.14. Informations relatives à la juste valeur des actifs et des passifs financiers

8.14.1. Trésorerie, prêts et créances

Le Groupe estime que la valeur comptable de la trésorerie, des créances clients, des autres créances, des dettes fournisseurs, des autres dettes et des divers dépôts et cautionnements, est une bonne approximation de la valeur de marché en raison du fort degré de liquidité de ces postes et de leur échéance à moins d'un an.

8.14.2. Actifs à la juste valeur

Le Groupe ne détient pas de valeurs mobilières de placements.

8.14.3. Instruments financiers dérivés et de couverture

Le Groupe ne détient aucun instrument dérivé de trading et de couverture à la juste valeur sur les périodes présentées.

8.14.4. Passifs financiers au coût amorti

Pour les dettes fournisseurs, le Groupe considère que la valeur comptable est une bonne approximation de la valeur de marché, en raison du fort degré de liquidité de ces éléments.

La valeur de marché des dettes financières à long terme et à court terme est déterminée en utilisant la valeur des flux de trésorerie décaissés futurs estimés, actualisés en utilisant les taux observés par le Groupe en fin de période pour les instruments possédant des conditions et des échéances similaires.

8.14.5. Bilan des instruments financiers

Les valeurs de marché des actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur dans l'état de la situation financière ont été classées dans le tableau ci-dessous selon la hiérarchie en trois niveaux définie dans la norme IFRS 7 :

- niveau 1 : juste valeur déterminée exclusivement par référence aux prix constatés sur des marchés actifs ;
- niveau 2 : juste valeur évaluée par un modèle utilisant des paramètres de marchés observables directement ou indirectement ;
- niveau 3 : juste valeur évaluée par un modèle incorporant certains paramètres non observables sur un marché ;

en milliers d'euros	31 décembre 2020	Juste valeur en résultat	Juste valeur en capitaux propres	Coût amorti	Niveau
Titres immobilisés	558			558	3
Créances rattachées à des participations					3
Dépôts de garanties et cautionnements versés	3 840			3 840	3
Autres actifs financiers	0			0	3
Actifs financiers	4 398			4 398	
Créances nettes	14 180			14 180	3
Autres actifs	3 612			3 612	3
Trésorerie et équivalent de trésorerie	11 273	11 273			1
Actif	33 463	11 273		22 191	
Dette financière long terme	88 839			88 839	3
Dette financière court terme	3 482			3 482	3
Dérivé sur instrument financier	4 457	4 457			3
Dettes fournisseurs	9 786			9 786	3
Autres passifs	11 751			11 751	3
Passif	118 314	4 457		113 857	

Les méthodes et hypothèses utilisées afin d'estimer la juste valeur des éléments d'actifs et passifs financiers sont présentées ci-dessous :

- Les actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction sont évalués à la juste valeur par le biais du compte résultat ;
- Les actifs disponibles à la vente sont évalués à la juste valeur par le biais des capitaux propres
- Les prêts, créances et dettes sont évalués au coût amorti ;
- Les placements détenus jusqu'à leur échéance sont évalués au coût amorti ;

8.15. Dettes fournisseurs et avances

en milliers d'euros	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Fournisseurs	8 684	10 913
Clients - Avances et acomptes reçus	1 101	8 919
Dettes fournisseurs	9 786	19 832

L'échéance des dettes fournisseurs est la suivante :

en milliers d'euros	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Fournisseurs	8 684	10 913
Non exigibles		
Exigibles à moins d'un 1 an	8 684	10 913
Exigibles à plus d'un 1 an	0	0

8.16. Autres passifs

en milliers d'euros	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Dettes sociales	7 313	6 432
Dettes fiscales	959	754
Produits constatés d'avance (1)	2 804	417
Dettes sur actif	0	0
Autres dettes courantes diverses (2)	675	1 493
Autres passifs	11 751	9 096
<i>Dont</i>		
<i>Courant</i>	8 554	8 348
<i>Non courant</i>	3 197	748

- 1) Dont 2 475 K€ relatifs à l'avantage perçu des émissions de prêts à taux 0
- 2) Dont 635 K€ sur Zhongshan Uniross Industry Ltd contre 745 K€ en 2019 ;

8.17. Détail du Besoin en Fonds de Roulement

en milliers d'euros	Notes	31 décembre 2019	BFR	Reclassement	Effets de conversion	Adoption IFRS 16	31 décembre 2020
Stocks nets	8.5	18 170	12 085	0	(70)	0	30 184
Créances clients nettes	8.6	25 519	(11 319)		(20)		14 180
Autres actifs courants	8.7	3 422	1 732	(2 026)	140		3 269
Dettes fournisseurs	8.15	(19 832)	7 264	2 662	119		(9 786)
Autres passifs courants	8.16	(9 060)	(2 049)	(636)	9		(11 737)
Total des variations du Besoin en Fonds de Roulement (BFR)		18 219	7 714	(0)	178	0	26 111

en milliers d'euros	Notes	31 décembre 2019	Variation et impact résultat	Reclassement	Effets de conversion	Adoption IFRS 16	31 décembre 2020
Variation des impôts différés		4 208	(3 476)	(0)	(245)		487
Variation des créances et dettes IS		308	21		(1)		330
<i>dont CIR</i>							
Charges fiscales comptabilisées		197	3 728				(3 728)
Total des variations de l'impôt			273	(0)	(245)		

Le détail du Besoin en Fonds de Roulement de l'exercice précédent est le suivant :

en milliers d'euros	Notes	31 décembre 2018	Variation de périmètre	BFR	Reclassement	Effets de conversion	Adoption IFRS 16	31 décembre 2019
Stocks nets	8.5	10 040		8 114		15		18 170
Créances clients nettes	8.6	12 684		12 819		15		25 519
Autres actifs courants	8.7	4 320	(0)	545	(1 389)	(28)	(26)	3 422
Dettes fournisseurs	8.15	(9 975)		(15 778)	5 753	167		(19 832)
Autres passifs courants	8.16	(5 144)		(9 068)	5 135	16		(9 060)
Total des variations du Besoin en Fonds de Roulement (BFR)		11 925	(0)	(3 367)	9 500	185	(26)	18 219

en milliers d'euros	Notes	31 décembre 2018	Variation de périmètre	Variation et impact résultat	Reclassement	Effets de conversion	Adoption IFRS 16	31 décembre 2019
Variation des impôts différés		3 831		1 025	19	(794)	127	4 081
Variation des créances et dettes IS		270		38		0		308
<i>dont encaissement du CIR</i>								
Charges fiscales comptabilisées		(405)		(197)				197
Total des variations de l'impôt				867	19	(794)	127	

8.18. Impôts différés

Les impôts différés se décomposent de la manière suivante :

en milliers d'euros	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Différences temporaires fiscales	16	16
Provisions pour indemnités de départ à la retraite	57	58
Retraitement IFRS 16 sur contrats de location	113	116
Frais d'augmentation de capital	128	195
Frais d'émission d'emprunt au TIE	80	50
Passifs sur contrat IFRS 15 non reconnu en revenu		168
Marges internes sur stocks	35	118
Autres différences temporaires	60	(11)
Activation des déficits		3 498
Total Impôts différés nets	488	4 208

Dans le sens des recommandations de l'AMF et de l'ESMA, le Groupe limite depuis le 31 décembre 2020 les IDA sur déficits fiscaux reportables des entités fiscales pour lesquelles les perspectives de recouvrement sont attendues au-delà de 3 ans.

Les impôts différés ont été valorisés pour les sociétés françaises avec un taux d'imposition dégressif passant à 26.5% en 2021 pour atteindre 25% en 2022 suite à la loi de finances 2021.

En milliers d'euros	31 décembre 2020		31 décembre 2019	
	Déficits fiscaux reportables (base)	IDA (1)	Déficits fiscaux reportables (base)	IDA
Forsee Power	0	0	13 991	3 498
Forsee Power Industry				
Z.U.I.				
Forsee Power Spz				
Total éléments reconnus dans les états financiers	0	0	13 991	3 498
Forsee Power	110 351	27 588	71 533	17 883
Forsee Power Industry				
Z.U.I.				
Forsee Power Spz				
Total éléments non reconnus dans les états financiers	110 351	27 588	71 533	17 883
Total	110 351	27 588	85 524	21 381

(1) IDA non reconnu en fonction du planning fiscal prévisionnel.

La variation des impôts différés est la suivante :

en milliers d'euros	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Impôts différés actifs à l'ouverture	4 212	3 836
Charge comptabilisée au résultat global	(4 270)	0
IDA sur activation des contrats de location	116	116
Compensation IDA/IDP sur entité fiscale	(0)	0
Autres	434	376
Impôts différés actifs à la clôture	492	4 212
Impôts différés passifs à l'ouverture	5	0
Charge comptabilisée au résultat global	0	0
Compensation IDA/IDP sur entité fiscale	(0)	0
Autres	0	5
Impôts différés passifs à la clôture	5	5

9. Informations relatives aux postes de l'état du résultat global consolidé

9.1. Ventilation du chiffre d'affaires

en milliers d'euros	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Répartition du chiffre d'affaire par nature	62 060	50 342
Ventes de marchandises	58 206	48 066
Prestations de services	3 403	2 107
Autres activités	451	169
Total	62 060	50 342

9.2. Autres produits et charges opérationnels

en milliers d'euros	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Production stockée	8 057	3 162
Subventions d'exploitation	117	34
Transferts de charges	0	0
Résultat cession d'immobilisations	121	(3)
Variation des justes valeurs	0	0
Autres produits et charges	(4 213)	(821)
Autres produits et charges non courants	(186)	(962)
Autres produits et charges opérationnels	4 224	1 409

9.3. Services extérieurs et achats consommés

en milliers d'euros	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Achats consommés	(50 287)	(41 575)
Honoraires, prestations extérieures	(3 447)	(2 696)
Locations, entretien & assurances	(795)	(995)
Transports, déplacements & réceptions	(2 233)	(3 008)
Frais d'études et de recherche	(1 583)	(3 340)
Frais postaux & de télécommunications	(261)	(169)
Sous-traitance	(327)	(80)
Gains et pertes de change sur achats	982	268
Autres	(43)	(40)
Services extérieurs et achats consommés	(57 993)	(51 635)

9.4. Charges de personnel et effectifs

en milliers d'euros	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Charges de personnel		
Rémunération	(13 280)	(12 953)
Charges sociales	(4 098)	(3 833)
Autres avantages court terme et CICE	(359)	(289)
Charges sur stock-options	(464)	(268)
Participation	0	0
Total	(18 200)	(17 343)
Effectif moyen		
Cadres	181	178
Non Cadres	278	290
Total	459	468

9.5. Impôts et taxes

en milliers d'euros	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Taxes assises sur les salaires	(371)	(224)
Autres taxes	(495)	(360)
Impôts & taxes	(867)	(584)

9.6. Dotations/Reprises aux amortissements et provisions d'exploitation

en milliers d'euros	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles	(2 123)	(849)
Amortissements des droits d'utilisation sur immobilisations corporelles	(1 283)	(610)
Amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles	(1 036)	(855)
Provisions pour risques et charges	(3 152)	(2 374)
Dépréciation nettes d'actifs	(1 003)	(268)
Dotations nettes	(8 597)	(4 957)

9.7. Résultat financier

en milliers d'euros	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Produits financiers encaissés sur les actifs financiers	0	0
Produits financiers	0	0
Charges d'intérêts sur emprunt	(5 251)	(2 214)
Cout de l'endettement financier brut	(5 251)	(2 214)
Gains et pertes de change	(335)	(103)
Gains et pertes de change liés aux réserves de conversion	0	0
Dépréciations nettes des actifs financiers évalués au coût amorti	0	0
Variation de juste valeur du dérivé et effet du TIE	(657)	(1 412)
Charges financières des dettes sur bien pris en location	(333)	(99)
Autres charges financières	(86)	
Autres produits financiers	352	52
Autres charges et produits financiers nets	(1 060)	(1 562)
Résultat financier	(6 311)	(3 776)

9.8. Impôt sur les résultats

en milliers d'euros	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Impôt courant	(8)	(35)
Impôt différé	(3 720)	231
Charge fiscale	(3 728)	197

La preuve d'impôt sur les périodes présentées est la suivante :

en milliers d'euros	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Charge fiscale théorique (au taux en vigueur)	6 806	7 432
Charge fiscale réelle	(3 728)	197
Différence	10 534	7 236
Différences permanentes	128	155
Crédit d'impôts (CIR, CICE)		(8)
Dérivé sur instrument financier	174	288
Ajustement taux d'IS en France (report variable)	(7)	(2)
Charges financières non déductibles et non reconnues	151	239
Déficit fiscal né sur l'exercice et non reconnu	6 419	6 542
Déficit fiscal antérieur non reconnu	3 498	
Autres différences	172	21
Détail des différences	10 534	7 235

10. Autres informations

10.1. Relations avec les parties liées

10.1.1. Rémunérations versées au management

Le Groupe n'étant pas astreint aux obligations légales de publication des comptes consolidés, les rémunérations allouées au management du Groupe ne sont pas publiées.

10.1.2. Autres transactions avec les parties liées

Les transactions réalisées entre le Groupe et les parties liées sont effectuées à des conditions normales de marché.

en milliers d'euros	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Compte courant Actif	270	75
Compte courant Passif	6 821	6 162
Total éléments de l'état de la situation financière	7 091	6 237
Charges d'intérêt	(616)	(984)
Charges opérationnelles		
Total éléments du compte de résultat	(616)	(984)

10.2. Engagements hors bilan

Au 31 décembre 2020, la société FORSEE POWER SAS a consenti quatre garanties au profit de certains de ses actionnaires (cf. Notes 4.3.12.1 et 8.9.3.1) . Si une déclaration de la garantie s'avère inexacte, la société s'est engagée à réparer le préjudice subi par les actionnaires concernés au travers soit d'un paiement, soit d'une émission d'actions réservée sur exercice de BSA, soit d'une augmentation de capital souscrite par les investisseurs par compensation avec la créance qu'ils ont sur la société résultant du préjudice subi. Le montant maximum de l'indemnisation qui pourrait être due par la société est plafonné à 18 717 K€.

10.3. Honoraires du commissaire aux comptes

en milliers d'euros	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Commissariat aux comptes, Certification, examen des comptes individuels et consolidés	68	147
Services autres que la certification des comptes		
Total	68	147

En HT et hors frais

Les comptes consolidés du Groupe ont fait l'objet d'un audit par le commissaire aux comptes.

« FORSEE POWER »

Société par actions simplifiée au capital de 2.998.760 euros

Siège social : PARIS (75008)

**54-56, avenue Hoche,
RCS PARIS 494 605 488**

(La « Société »)

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 3 JUIN 2021**

RAPPORT SUR LA GESTION DU GROUPE

(COMPTES CONSOLIDES)

Chers Associés,

Vous avez été convoqués afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité du Groupe constitué de la société et de ses filiales durant l'exercice clos le 31 décembre 2020.

I – ACTIVITE DE LA SOCIETE ET DU GROUPE

1.1. Présentation de l'activité

Les comptes consolidés 2020 sont établis conformément aux IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne.

Le chiffre d'affaires consolidé s'élève à 62.060.020 euros, contre 50.341.782 euros pour l'exercice précédent.

Les charges opérationnelles s'établissent à (81.432.924) euros, contre (73.110.092) euros pour l'exercice précédent.

Il en découle un résultat opérationnel courant de (19.372.904) euros, contre (22.768.310) euros pour l'exercice précédent.

Le résultat financier ressort quant à lui à (6.311.257) euros, contre (3.775.862) euros pour l'exercice précédent. Cette augmentation est principalement liée aux intérêts capitalisés sur les obligations convertibles émises au cours du premiers semestre 2020.

La perte fiscale sur l'exercice 2020 de (3.728.557) fait suite à un renforcement de la norme et des recommandations en matière de reconnaissance des impôts différés, conduisant le Groupe à reprendre en quasi-totalité l'impôt différé constaté préalablement dans son bilan.

Le résultat de l'exercice se solde ainsi par une perte de (29.411.718) euros, contre une perte de (26.347.394) euros pour l'exercice précédent.

1.2. Les perspectives d'avenir du Groupe

L'organisation mise en place ces dernières années permet aujourd'hui au Groupe de jouer un rôle de tout premier plan sur ses différents segments, en France comme à l'international. Sur un marché de l'électromobilité en forte croissance avec un nombre d'acteurs limités, Forsee Power bénéficie de perspectives de développement très favorables qui se traduisent notamment par les axes suivants :

- Continuer d'accroître sa capacité industrielle sur ses différents sites de production
- Maintenir un effort de R&D significatif permettant d'apporter des solutions innovantes à ses clients tout en conservant une importante avance technologique par rapport à la concurrence
- Accompagner ses clients sur leurs projets de croissance et continuer d'enrichir le portefeuille client à l'international
- Poursuivre et encourager la dynamique d'amélioration continue vers l'excellence opérationnelle au sein des différentes fonctions et filiales du Groupe

La croissance du chiffre d'affaires et la maîtrise des frais fixes, accompagnées par le déploiement des actions de productivité, permettent à Forsee Power de se rapprocher progressivement de l'équilibre financier.

1.3. Evènements importants postérieurs à la clôture de l'exercice du Groupe

Développement / Innovation

Forsee Power a dévoilé début 2021 les nouvelles batteries extra-plates de sa nouvelle gamme « SLIM ». Ces nouvelles batteries à haute densité d'énergie ZEN SLIM sont proposées sous trois configurations différentes et composent l'offre modulaire la plus plate au monde.

Forsee Power a également annoncé l'ouverture d'un bureau au Japon localisé à Tokyo et hébergé par l'actionnaire japonais du Groupe, Mitsui & Co., Ltd.

1.6. Filiales, sociétés contrôlées et participations

Suivant les dispositions légales, nous vous informons que la Société, au 31 décembre 2020, détient, directement ou indirectement, les sociétés suivantes :

- la société **FORSEE POWER ZOO**, dont le siège social est à UL PROSTA 27A – 55114 LIGOTA PEKNA - POLOGNE, détenue à 100% par la Société.
- la société **FORSEE POWER SOLUTIONS LIMITED**, dont le siège social est 87 WING LOK STREET SHEUNG WAN – HONG KONG, détenue à 100% par la société, elle-même détenant **ZHONGSHAN FORSEE POWER INDUSTRY Co. Ltd.**
- La société **ZHONGSHAN FORSEE POWER DEVELOPMENT Co. Ltd.** , dont le siège social est 1/F No 39-1 INDUSTRIAL AVENUE MIDDLE, XIAOLAN TOWN, INDUSTRIAL ZONE ROAD ZHONGSHAN, GUANGDONG, CHINE, détenue à 100% par la société.
- La société **NEOT CAPITAL**, dont le siège social est 10 PLACE DE LA DEFENSE – 92974 PARIS LA DEFENSE, détenue à 15% par la société.
- La société **FORSEE POWER Pte Ltd**, dont le siège social est 1, GEORGE STREET, SINGAPORE 049145, détenue à [100%] par la société.
- La société **FORSEE POWER INDIA PRIVATE Ltd**, dont le siège social est 5th Floor, Caddie Commercial Tower, Aerocity (DIAL), New Delhi 110037

II – PRESENTATION DES COMPTES CONSOLIDES

2.1. Examen du bilan

A l'actif au 31 décembre 2020, on peut noter les principales variations suivantes (en €) :

	31 décembre 2020 (12 mois)	31 décembre 2019 (12 mois)
ACTIFS NON COURANTS	35.804.333	25.173.407
- Dont écart d'acquisition en valeur nette	1.522.877	1.522.877
ACTIFS COURANTS	58.649.412	50.353.948
- Dont disponibilités	11.272.678	2.913.019
COMPTES DE REGULARISATION		
TOTAL	94.453.745	75.527.355

Au passif au 31 décembre 2020, on peut noter les principales variations suivantes (en €) :

	31 décembre 2020 (12 mois)	31 décembre 2019 (12 mois)
- Capitaux propres	(32.405.707)	(3.340.785)
- Provisions pour risques et charges	8.540.901	5.388.563
- Dettes	118.318.551	73.579.578
- Compte de régularisation		
TOTAL	94.453.745	75.527.355

Le poste Provisions pour risques et charges inclut la provision pour pensions et retraites.

2.2. Examen du compte de résultat

Au 31 décembre 2020, on peut relever les principales variations suivantes (en €) :

	31 décembre 2020 (12 mois)	31 décembre 2019 (12 mois)
- Résultat d'exploitation	(19.372.904)	(22.768.310)
- Résultat financier	(6.311.257)	(3.775.602)
- Impôt sur les sociétés	(3.727.557)	196.777
- Amortissement des écarts d'acquisition		
Résultat net consolidé	(29.411.718)	(26.347.135)

Le Président

 *Christophe Gurtner*
